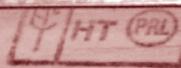


800 CRTG
7.62 MM
A143
EO-06G323-662



800 CRTG
7.62 MM
A 143
EO-06G323-662

La sortie des ténèbres

LE COMMERCE MONDIAL DES MUNITIONS

INTRODUCTION

Dans le village sud-soudanais de Natinga, un conflit entre les bergers-guerriers Toposa et Turkana a dégénéré en échanges de coups de feu qui ont épuisé l'ensemble de leurs munitions en juin 2007. Leurs armes étant subitement devenues inutiles, les rivaux ont choisi de se réunir et de résoudre leurs différends pacifiquement¹. Une arme peut être maintenue en état de fonctionnement pendant des décennies si l'on en prend soin, mais elle perd toute utilité si elle n'est pas constamment alimentée en munitions. Les munitions ne peuvent être utilisées qu'une seule fois et se dégradent au fil du temps, car elles deviennent instables en vieillissant.

La nécessité de tenir compte des munitions lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures destinées à empêcher les décès et des blessures liés à la violence armée se fait clairement sentir. Les décideurs politiques accordent toutefois beaucoup moins d'attention aux projectiles tirés par les armes légères et de petit calibre qu'aux systèmes d'armes proprement dits. Dans la mesure où ils sont si peu prioritaires à l'agenda international, les transferts de munitions sont caractérisés par une réelle absence de transparence, qui complique singulièrement les recherches dans ce domaine². Les rapports sur les transferts d'armes ne contiennent bien souvent que très peu d'informations sur les munitions – c'est notamment le cas du Registre des armes classiques de l'ONU – ou associent les données sur les transferts de munitions pour armes légères et de petit calibre avec des informations sur les munitions destinées aux principales armes classiques, comme c'est le cas dans le rapport annuel de l'Union européenne sur les exportations d'armes («Rapport annuel de l'UE») et la plupart des rapports nationaux. Il est extrêmement difficile, par conséquent, de déterminer quels sont les types de munitions transférés et quels en sont les destinataires.

Cette étude s'inscrit dans l'effort entrepris par le Small Arms Survey pour évaluer de façon continue et sur plusieurs années consécutives la valeur des transferts autorisés d'armes légères et de petit calibre, ainsi que de leurs pièces détachées, accessoires et munitions. Cette nouvelle évaluation décompose la précédente estimation qui portait la valeur totale de ce commerce à 4 milliards de dollars (*Annuaire sur les armes légères 2006*, p. 66-67) pour en examiner successivement chaque composante. *L'Annuaire sur les armes légères 2009* estimait à 1,58 milliard de dollars la valeur des transferts autorisés déclarés d'armes à feu pour 2006 (*Annuaire sur les armes légères 2009*, p. 7). Les armes légères, leurs pièces détachées et accessoires seront les prochaines composantes examinées. Ce chapitre met l'accent sur la composante des munitions et apporte une amélioration significative par rapport aux estimations antérieures, qui n'ont analysé que les informations sur les munitions des armes de petit calibre fournies par la base de données statistiques des Nations unies sur le commerce des marchandises (Comtrade)³. Il complète ces chiffres par des méthodes de recherche et des sources de données supplémentaires – en particulier les données sur les achats publics – qu'il utilise pour parvenir également à des estimations du commerce mondial autorisé de munitions d'armes légères et du commerce autorisé non déclaré de munitions d'armes de petit calibre.

Les principales conclusions de ce chapitre sont les suivantes:

- La valeur moyenne annuelle des transferts internationaux autorisés de munitions pour armes légères et de petit calibre était estimée à 4,3 milliards de dollars entre 2006 et 2009. Les munitions pour armes de petit calibre représentent 1,8 milliard de ce total, tandis que les munitions pour armes légères représentent 2,5 milliards de dollars. Ces chiffres n'incluent pas les missiles guidés portables ou les roquettes jetables à un coup.
- Le chiffre de 4,3 milliards de dollars pour les munitions démontre que l'estimation calculée il y a plusieurs années de 4 milliards de dollars pour le commerce total (y compris les armes, leurs pièces détachées et accessoires) sous-estime très largement les activités récentes.

- En 2007, 26 pays avaient des exportations déclarées de munitions pour armes de petit calibre d'une valeur supérieure à 10 millions de dollars.
- Le commerce de poudre propulsive représente chaque année à lui seul plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, de millions de dollars.
- Le commerce mondial des munitions pour armes légères et de petit calibre est considérablement moins transparent que le commerce des armes elles-mêmes. C'est le cas pour les rapports nationaux comme pour les rapports requis ou facilités par des instruments internationaux.
- Lorsque cela s'avère possible, les gouvernements acquièrent la majeure partie de leurs munitions d'armes légères auprès de fournisseurs nationaux. Il est donc probable que les transferts internationaux de munitions d'armes légères ne représentent qu'un faible pourcentage des achats publics.
- Les munitions importées par les pays occidentaux⁴ proviennent pour la plupart d'entreprises occidentales. Les données sur les achats publics de sept pays occidentaux indiquent qu'au cours des dernières années, ces pays ont commandé moins de 4 % de leurs munitions d'armes légères (en valeur) auprès d'entreprises non occidentales.
- Le Baromètre de transparence 2010 identifie la Suisse, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Serbie comme les principaux exportateurs les plus transparents d'armes légères et de petit calibre. Les principaux exportateurs les moins transparents sont l'Iran et la Corée du Nord, qui obtiennent tous deux un score de zéro.
- En 2007, les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre (dont les exportations annuelles dépassent les 100 millions de dollars) étaient, sur la base des informations douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, l'Autriche, la Belgique, le Royaume-Uni, la Chine, la Suisse, le Canada, la Turquie et la Fédération de Russie. Toujours en 2007, les principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre (dont les importations annuelles dépassent les 100 millions de dollars) étaient, sur la base des informations douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, la France, l'Allemagne et l'Espagne⁵.

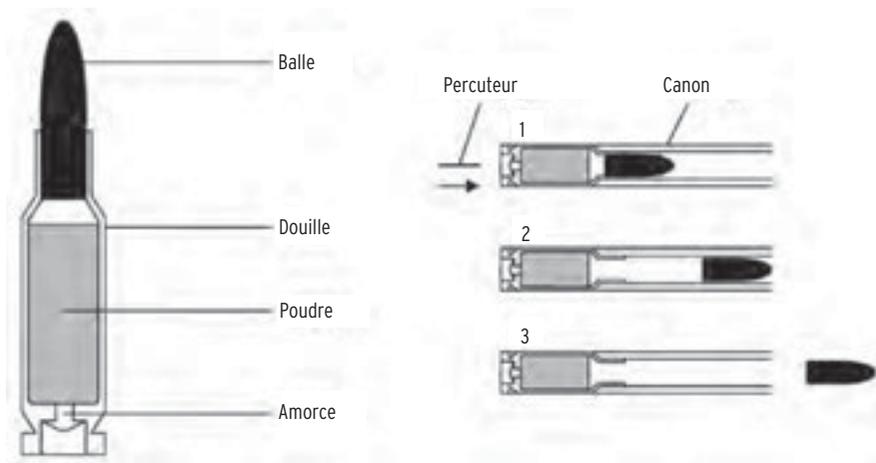
Le chapitre commence par définir les concepts et les termes clés utilisés avant de passer à une évaluation de la transparence – ou de l'absence de celle-ci – au niveau du commerce des munitions pour armes légères et de petit calibre. Cette section inclut le Baromètre de transparence du commerce des armes légères 2010. Le chapitre offre ensuite un bref aperçu des méthodes utilisées pour calculer une valeur totale en dollars pour les transferts de munitions d'armes légères et de petit calibre. Il se termine par une analyse qualitative plus détaillée de ce commerce.

FORMULATION DE LA QUESTION: DÉFINITIONS ET TERMES CLÉS

Cette section résume et présente les définitions et termes clés utilisés dans ce chapitre, en commençant par le terme «munition». Dans son rapport de 1999, le Groupe d'experts des Nations unies sur le problème des munitions et explosifs définit les munitions comme «l'ensemble de la cartouche ou de ses composants, y compris les balles ou projectiles, les étuis de cartouches, les amorces ou capsules et les propulseurs qui sont utilisés dans toute arme légère ou de petit calibre» (Assemblée générale des Nations unies, 1999, p. 5)⁶. Si cette description constitue un bon point de départ, une définition plus détaillée s'avère nécessaire dans le cadre de cette étude.

Dans ce chapitre, les «munitions d'armes de petit calibre» désignent: les munitions pour fusils à canon lisse et leurs pièces, ainsi que d'autres cartouches complètes – y compris les balles traçantes, à blanc ou d'entraînement et les projectiles moins meurtriers – d'un calibre égal ou inférieur à 12,7 mm⁷, et leurs pièces détachées⁸. Les cartouches d'un calibre égal ou supérieur à 20 mm ne sont pas incluses car elles sont normalement tirées à partir de canons, qui ne sont pas considérés comme des armes légères ou de petit calibre en raison de leur cadence de tir rapide (qui exclut le transport de quantités suffisantes de munitions sur des véhicules légers ou des bêtes de somme dans le

Figure 1.1 Anatomie des cartouches



Source: Pézard et Anders (2006, p. 25)

cadre d'une utilisation normale de l'arme), et parce qu'ils sont généralement montés sur des plateformes de plus grande taille, telles que des navires, des avions ou des véhicules blindés⁹.

Les «munitions d'armes légères» font pour leur part référence aux éléments suivants:

- obus de mortier de 120 mm maximum;
- certaines roquettes portables (par un seul homme ou un groupe);
- grenades (à main et à fusil);
- cartouches de fusils sans recul; et
- leurs pièces détachées.

Cette catégorie inclut les projectiles moins meurtriers, d'entraînement, d'exercice, les obus fumigènes et les projectiles éclairants. Elle n'inclut pas les missiles guidés portables, les roquettes tirées de tubes de lancement à usage unique¹⁰, ou les roquettes tirées depuis des rails, qui, dans le cadre de ce chapitre, sont considérés comme des «armes légères» plutôt que des munitions et seront abordés dans l'édition suivante de l'*Annuaire sur les armes légères*¹¹.

La liste susmentionnée – et la limite supérieure de 120 mm pour les mortiers – découle de la définition des armes légères utilisée dans l'*Annuaire sur les armes légères 2008*, qui repose sur le poids maximum pouvant être transporté en mode tout terrain par un véhicule léger type (Small Arms Survey, 2008, p. 9-10).

L'analyse des transferts de munitions d'armes de petit calibre présentée dans ce chapitre repose sur la base de données Comtrade des Nations unies, qui représente la plus importante source d'informations au monde sur le commerce international, contenant plus de 1,1 milliard de registres sur divers articles, notamment les armes et munitions¹². Les transferts autorisés de munitions sont définis ici comme les déplacements transfrontaliers de munitions et de leurs pièces détachées autorisés par les États importateurs, exportateurs ou de transit. Pour une discussion détaillée sur les transferts internationaux, reportez-vous à l'encadré 1.1 de l'*Annuaire sur les armes légères 2009* (Small Arms Survey, 2009, p. 9).

Dans le cadre de ce chapitre, les achats publics sont définis comme l'achat de biens ou services par des organismes publics. Les autres termes sont définis dans le document de méthodologie en ligne pour ce chapitre (cf. annexe 1.3).

LA TRANSPARENCE AU NIVEAU DU TRANSFERT ET DE L'APPROVISIONNEMENT EN MUNITIONS

La transparence des transferts internationaux de munitions

La transparence des transferts autorisés d'équipements liés aux armes légères et de petit calibre a connu des améliorations ces dernières années. Si des instruments tels que le Registre des armes classiques de l'ONU, le Rapport annuel de l'UE et les rapports nationaux sur les exportations d'armes ont contribué à cette tendance positive, aucun rapport intergouvernemental et seules de rares sources nationales (cf. tableau 1.1) publient des informations spécifiques et désagrégées sur les transferts de munitions pour armes légères et de petit calibre.

Comtrade, qui constitue depuis longtemps l'une des principales sources de données sur les transferts d'armes, contient des données en abondance (quoiqu'incomplètes) sur les importations et exportations de cartouches pour fusils de chasse, d'autres cartouches pour armes légères et de leurs composants¹⁵. Les données de Comtrade s'avèrent toutefois inutiles pour l'analyse des transferts de munitions d'armes de petit calibre autres que les cartouches. Les données sur les grenades, obus de mortier, roquettes tirées à l'épaule et cartouches de fusils sans recul sont couvertes par la catégorie douanière 930690, qui inclut également toute une série d'autres types de munitions, tels que des missiles balistiques, des torpilles, des bombes volantes, des grenades sous-marines et des harpons (OMD, n.d.). Dans la mesure où il est impossible de désagréger les données à propos des différents articles, Comtrade ne présente qu'une utilité limitée comme source d'information sur les transferts de munitions d'armes légères.

D'autres instruments d'enregistrement importants n'offrent que peu d'autres données utiles. Les transferts de munitions ne sont pas inclus dans le modèle fourni aux États pour faire rapport au Registre des armes classiques de l'ONU. Le Rapport annuel de l'UE sur les exportations d'armes utilise un schéma de classification basé sur la liste des munitions de l'Arrangement de Wassenaar, regroupant dans une même catégorie les données sur les «bombes, torpilles, roquettes, missiles, autres charges et engins explosifs et tout équipement et accessoires connexes» ; les munitions pour armes de petit calibre et certaines armes légères rentrant dans une deuxième catégorie, avec les cartouches des principales armes classiques (Conseil de l'UE, 2008). Il est donc impossible d'identifier des informations spécifiques sur les transferts de munitions pour armes légères et de petit calibre. Si la quantité et la spécificité des données reprises dans les rapports nationaux d'exportation d'armes varient d'un pays à l'autre (cf. tableau 1.1), la quasi-totalité des rapports s'apparentent aux instruments internationaux mentionnés plus haut: soit ils excluent les données sur les transferts de munitions, soit ils regroupent ces données de telle façon qu'il est impossible de distinguer les transferts liés aux armes légères et de petit calibre des transferts d'autres articles. À l'instar de l'UE, de nombreux gouvernements utilisent des catégories basées sur la liste des munitions de Wassenaar¹⁴. De nombreux autres ne publient pas de rapport du tout.

Certaines informations supplémentaires ont été obtenues à travers des échanges approfondis avec des représentants de l'industrie et des fonctionnaires gouvernementaux, mais la plupart des demandes n'ont produit que peu (ou pas) de données supplémentaires¹⁵. Les gouvernements ont invariablement répondu que les informations demandées n'étaient pas connues pour le degré de spécificité requis pour cette étude, ou que ces informations ne pouvaient pas être divulguées pour des raisons de sécurité nationale.

La transparence de l'approvisionnement national en munitions

La transparence des marchés publics est devenue la norme dans bien des pays. Elle est en effet prônée pour garantir une concurrence équitable entre les contractants et en guise de mesure contre la corruption. La transparence, qui va de pair avec la «non-discrimination», constitue l'une des pierres angulaires de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les articles IX, XVII et XVIII de cet accord traitent de la publication des appels d'offres et des avis d'attribution de marché (OMC, 1994). D'autres organisations internationales ont mis en place des initiatives similaires. L'UE, par exemple, exige des organismes publics qu'ils publient aussi bien des avis d'appels d'offre que d'attribution de marché.

Toutefois, aussi bien l'OMC que l'UE prévoient des exceptions générales pour les armes et autres équipements achetés pour les besoins de la défense nationale, y compris les munitions¹⁷.

Les gouvernements sont néanmoins encouragés à publier les détails de leurs achats d'armes et certains le font de façon volontaire.

Très rares sont les sources qui publient des informations dissociées sur les transferts de munitions d'armes légères.

Tableau 1.1 Données sur les transferts de munitions dans les rapports nationaux et internationaux d'exportations d'armes¹⁶

Pays	Pays importateur identifié	Quantité ou valeur spécifiée	Munitions séparées des autres exportations	Munitions pour armes légères et de petit calibre séparées des autres munitions	Calibre spécifié	Type de munition spécifié (p.ex. grenade à main)
Afrique du Sud	0	Valeur	N	N	N	N
Allemagne	0	SAA=les deux LWA=valeur	0	SAA=Y LWA=incohérence	N	Incohérences
Ancienne république yougoslave de Macédoine	0	Les deux	0	0	0	0
Australie	N	Valeur	N	N	N	N
Autriche	0	Valeur	0	N	N	N
Belarus	N	Aucune	N	N	N	N
Belgique	0	Valeur	0	SAA=0 LWA=N	N	N
Bosnie-et-Herzégovine	0	Valeur	0	N	N	N
Bulgarie	0	Valeur	0	N	N	N
Canada	0	Valeur	0	N	N	N
Danemark	0	Valeur	0	N	N	N
Espagne	0	Valeur	0	SAA=incohérence LWA=N	0	0
Estonie	0	Les deux	0	N	N	N
États-Unis	0	Les deux	0	N	N	N
Finlande	0	Les deux	0	N	N	N
France	0	Valeur	0	N	N	N
Irlande	0	Aucune	0	N	N	N
Italie	0	Incohérences	0	Incohérences	Incohérences	Incohérences
Monténégro	0	Les deux	0	0	0	0
Norvège	0	Valeur	0	N	N	N
Pays-Bas	0	Valeur	0	N	N	N
Portugal	N	Aucune	N	N	N	N



Rapport annuel de l'UE	0	Valeur	0	N	N	N
République tchèque	0	Valeur	0	N	N	N
Roumanie	0	Valeur	0	0	N	0
Royaume-Uni	0	Valeur	0	Incohérences	N	Incohérences
Serbie	0	Les deux	Incohérences	Incohérences	N	Incohérences
Slovaquie	0	Valeur	0	N	N	N
Slovénie	0	Les deux	0	SSA=0 LWA=incohérence	N	Incohérences
Suède	0	Valeur	0	SAA=N LWA=0	Incohérences	SAA=N LWA=0
Suisse	0	Valeur	0	N	N	N
Ukraine	0	Quantité	N	N	N	N

Remarques : 0=oui ; N=non ; SAA=munitions pour armes de petit calibre ; LWA=munitions pour armes légères

Un régime volontaire s'inscrit dans le cadre du Code de conduite sur les marchés publics de la défense de l'Agence européenne de défense (AED), qui encourage la transparence au niveau des achats d'armes par les États membres. Les gouvernements peuvent publier des informations sur les achats publics de deux façons : via des bases de données ou bulletins nationaux, ou sur des sites Internet d'achats publics multilatéraux. Les deux sites de marchés multilatéraux utilisés dans cette étude sont le portail de l'AED reprenant les opportunités de contrats de défense et la base de données TED (Tenders Electronic Daily) de l'UE. Des bases de données commerciales reprenant des possibilités d'appels d'offres ont également été examinées, mais elles n'offraient pas d'informations complètes sur les achats de munitions.

Les informations rendues publiques sur les achats nationaux de munitions varient considérablement. Certains pays, tels que l'Australie, intègrent dans leurs bases de données nationales en ligne un grand nombre de contrats pour l'achat de munitions passés avec les forces armées et d'autres branches du gouvernement. Dans d'autres cas, les informations sont bien moins complètes, excluant bien souvent les équipements de défense. Certains pays ont fourni aux bases de données AED et TED des informations très incomplètes sur les munitions – quelques contrats seulement, voire un seul, sur plusieurs années – et d'autres pays n'ont pas du tout déclaré leurs achats de munitions. Par ailleurs, vu que l'offre d'informations est volontaire et soumise aux exceptions nationales liées à la sécurité, il est impossible de déterminer avec une quelconque certitude si un pays spécifique a fourni des registres complets de ses achats de munitions.

D'autres problèmes encore sont posés par certains mécanismes de transparence présentés dans cette section. La base de données AED couvre uniquement les acquisitions militaires et exclut donc les achats de munitions par les forces de l'ordre. De surcroît, aussi bien les bases de données AED que TED présentent des seuils – 1 million d'euros pour l'AED et 203.000 EUR pour TED – en dessous desquels les contrats ne doivent pas nécessairement être enregistrés. Une comparaison entre les enregistrements dans ces bases de données et les publications nationales sans seuil minimum suggère que certains contrats de munitions n'atteignent pas ces valeurs. Un autre problème de reporting sur les acquisitions d'armes concerne également d'autres aspects des rapports sur l'armement : les rapports

transmis par les pays dans le cadre de différents mécanismes ne coïncident pas toujours, ce qui suggère que les informations fournies ne sont pas toujours complètes. De plus, il est évident que les données sur les achats gouvernementaux ne couvrent pas le commerce de pièces détachées et de munitions finies avant leur vente au gouvernement – que ce soit dans le cadre du processus de production ou entre revendeurs.

Enfin, certains gouvernements n'ont pas conservé d'archives en ligne des avis de marchés nationaux qui n'ont été publiés que sous forme numérique, ce qui a parfois limité la disponibilité des données à un seul mois.

LE BAROMÈTRE DE TRANSPARENCE 2010

Le Baromètre de transparence du commerce des armes légères a fait son apparition dans l'*Annuaire sur les armes légères 2004* pour évaluer la transparence des pays dans leurs rapports sur leurs exportations d'armes légères et de petit calibre. Des points sont accordés pour les délais de publication, l'accès et la cohérence, la clarté, le niveau de détail et l'inclusion de données sur les livraisons, ainsi que pour les licences accordées et refusées. Le baromètre étudie les pays affirmant – ou supposés – avoir exporté pour 10 millions de dollars au moins d'armes légères et de petit calibre (ou dont on pense que c'est le cas), y compris leurs pièces détachées, accessoires et munitions, pendant une année calendrier au moins entre 2001 et 2008.

Comme son nom l'indique, le Baromètre est conçu pour analyser – et promouvoir – la transparence. S'il peut également être utilisé pour souligner des tendances apparaissant dans les rapports nationaux, il n'évalue cependant pas l'exactitude des données fournies par les États.

Le baromètre a connu plusieurs changements significatifs depuis sa création. Lazarevic (2010a) présente un historique de l'évolution du Baromètre de transparence et applique rétroactivement le nouveau système de notation, introduit en 2008, aux années 2001-2006. Il inclut également la notation pour 2007 et 2008.

En règle générale, le Baromètre 2010 évalue la transparence nationale au niveau des activités d'exportation d'armes légères pour 2008, sur la base des rapports de 2009. Les trois sources d'information principales sont les suivantes: (1) les rapports nationaux sur les exportations d'armes¹⁸; (2) le Registre des armes classiques de l'ONU; et (3) la base de données Comtrade de l'ONU (cf. tableau 1.2).

Cette édition évalue les pratiques de 48 pays en matière de reporting: les 45 pays couverts par le baromètre de 2009, ainsi que les nouveaux venus que sont l'Inde, le Monténégro et les Émirats arabes unis – tous supposés avoir exporté pour environ 10 millions de dollars de matériel concerné en 2007 ou 2008¹⁹. D'autres pays pourraient faire leur apparition dans le Baromètre à l'avenir, lorsque davantage d'informations seront disponibles sur leurs transferts internationaux (pour autant que cela se produise). Les débats sur la transparence doivent également mettre l'accent sur les politiques des pays ne présentant qu'une production nationale limitée ou nulle, mais disposant d'importants stocks excédentaires. En guise d'exemples, citons l'Albanie (cf. encadré 1.1) et vraisemblablement l'Angola. Objectiver les excédents et analyser la façon dont ils sont gérés et éliminés sont également des éléments importants en vue d'une réflexion plus large sur les pratiques responsables en matière de transferts d'armes.

Le Baromètre de transparence de cette année identifie la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne comme les trois pays les plus transparents. Les pays les moins transparents sont l'Iran et la Corée du Nord, qui obtiennent tous deux un score de zéro. L'Espagne voit son score augmenter de 1,5 point et remplace les États-Unis parmi les dix premiers du classement. Le score moyen présente une légère augmentation depuis l'an dernier, passant de 11,4 à 11,5. C'est le score d'Israël qui a enregistré la plus forte progression, tant en valeur absolue qu'en pourcentage, avec 4 points de plus (ou 67 %) que l'an dernier en raison d'une meilleure transmission des informations à Comtrade. Vient ensuite la Bulgarie qui, bien que n'ayant pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2008, a rehaussé son score de 3 points (ou de 40 %) en incluant des informations de fond sur ses transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre dans ses rapports au Registre de l'ONU. C'est la Slovaquie qui a enregistré le déclin le plus important (15 %), retombant à 12,5 points. Pour la deuxième année dans le cadre du nouveau système de notation, plus de la moitié des pays passés en revue ont obtenu moins de la moitié du nombre maximum de points pouvant être attribués (c'est-à-dire moins de 12,5 sur 25), ce qui indique qu'en dépit de certains progrès, les États peuvent faire bien davantage encore pour améliorer leurs rapports²⁰.

La Suisse,
le Royaume-Uni et
l'Allemagne sont les
trois pays les plus
transparents.

Encadré 1.1 Les dangers des marchés publics: le scandale d'AEY

Les guerres en Afghanistan et en Irak ont eu bien des conséquences inattendues, notamment sur le commerce international des munitions d'armes légères et de petit calibre. Les grandes quantités de munitions achetées à la hâte pour être utilisées dans ces conflits ont (temporairement) propulsé des courtiers inexpérimentés et mal contrôlés au sommet de la chaîne d'approvisionnement des marchés d'armement et transformé des stocks excédentaires de munitions vieillissantes en marchandises de valeur. Cette combinaison s'avère problématique à plusieurs égards, comme l'illustre le scandale d'un marché public de plusieurs millions de dollars impliquant l'entreprise américaine AEY et des millions de munitions vieillissantes pour fusils d'assaut chinois.

En janvier 2007, AEY, qui avait remporté son premier contrat avec le département américain de la Défense seulement trois ans auparavant, a décroché un contrat de 298 millions de dollars pour fournir des munitions aux forces de sécurité afghanes, qui étaient principalement équipées d'armes du Pacte de Varsovie. Le président d'AEY, Efraim Diveroli, alors âgé de 21 ans, s'est immédiatement lancé avec sa petite équipe à la recherche d'affaires dans le monde entier, pour finalement acheter 100 millions de cartouches de 7,62 x 39 mm excédentaires au gouvernement albanais.

Peu après avoir convenu d'acheter les munitions, un représentant d'AEY a découvert qu'une grande partie de ces munitions étaient de fabrication chinoise, dont l'achat est interdit par la législation américaine. AEY aurait alors donné pour instruction à un associé albanais de retirer les munitions de leur emballage d'origine et d'éliminer toute autre preuve de leur provenance.

Les munitions ont ensuite été remballées et expédiées en Afghanistan. Par la suite, des responsables américains ont décrit certaines des munitions d'AEY comme corrodées et «inutilisables» (COGR, 2008, p. 21). Le scandale a éclaté en mars 2008 et deux mois plus tard, l'armée américaine a mis fin au contrat d'AEY (COGR, 2008).

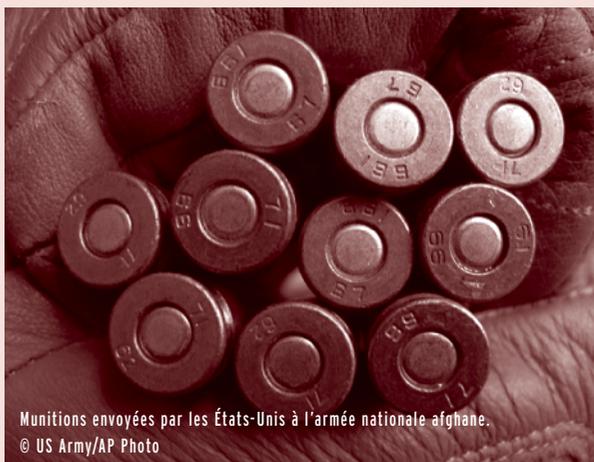
En août 2009, Diveroli a plaidé coupable de fausses allégations au gouvernement américain concernant ces munitions.

Les failles de surveillance qui ont permis l'acquisition de millions de munitions vieillissantes peuvent également créer des possibilités de trafic d'armes. Dans l'affaire d'AEY, le manquement le plus évident est le fait que le département de la Défense n'ait pas consulté la longue liste de contrôle du département d'État répertoriant tous les acteurs inéligibles et suspects. Si la fonctionnaire du département de la Défense qui a attribué le contrat à AEY avait d'abord consulté la liste du département d'État, elle aurait pu constater

qu'AEY, son président, ainsi que les intermédiaires et fournisseurs d'AEY étaient repris dans cette liste (COGR, 2008, p. 2). Si AEY n'avait aucun intérêt apparent à détourner les munitions vers des tiers, la non-vérification de la liste de contrôle du Département d'État par le département de la Défense aurait pu être exploitée par des trafiquants d'armes ayant les mêmes intentions.

Il faut dire à sa décharge que le département de la Défense a pris depuis lors plusieurs mesures destinées à éviter ce type de problèmes à l'avenir. En particulier, il effectue désormais des inspections sur le site de toutes les sources d'armes étrangères avant l'expédition de munitions et exige des premiers contractants potentiels de soumettre des demandes de licence de courtage auprès du département d'État. Les demandes doivent inclure une liste de tous les fournisseurs du contractant, permettant un contrôle rigoureux des sous-contractants par des responsables américains²¹.

Une question demeure toutefois en suspens: l'apparente contradiction entre les politiques destinées à persuader les pays de détruire leurs stocks excédentaires et les stratégies de marché public offrant des incitations financières en vue du maintien des stocks. En imaginant qu'AEY a finalement acheté la totalité des 100 millions de cartouches, le gouvernement albanais aura gagné environ 2 millions de dollars avec des munitions qui auraient vraisemblablement été détruites dans le cadre du programme de destruction des stocks de l'OTAN²². L'ironie veut que les États-Unis soient l'un des plus importants contributeurs à ce programme, qui a déjà détruit 8.700 tonnes de munitions excédentaires, dont 104 millions de cartouches de fusil de 7,62 mm (Chivers, 2008). Des critiques craignent que les achats de munitions excédentaires découragent des pays tels que l'Albanie (qui possède de dangereux volumes de stocks excédentaires) de participer aux programmes de destruction, dans l'espoir, plutôt, de pouvoir vendre ces munitions.



Munitions envoyées par les États-Unis à l'armée nationale afghane.
© US Army/AP Photo

Tableau 1.2. Baromètre de transparence du commerce des armes légères 2010, couvrant les principaux exportateurs*

	Total (max. 25 pts)	Année couverte par le rapport d'exportation**/ Rapport de l'UE***	Comtrade**	Registre de l'ONU**	Délai de publication du rapport (max. 1,5 point)	Accès et cohérence (max. 2 points)	Clarté (max. 5 points)	Niveau de détail (max. 6,5 points)	Informa- tions sur les livrai- sons (max. 4 points)	Informa- tions sur les licen- ces ac- cortées (max. 4 points)	Informa- tions sur les licen- ces refu- sées (max. 2 points)
Suisse	21,00	x(08)	X	X	1,50	1,50	4,00	5,25	3,00	4,00	1,75
Royaume-Uni	18,50	x(08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	2,00	4,00	4,75	3,00	2,50	0,75
Allemagne ¹	17,75	x(07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,25	3,50	3,00	3,00	2,00
Pays-Bas	17,00	x(08)/Rapport de l'UE	X	x	1,50	2,00	3,00	4,50	3,00	2,00	1,00
Serbie ²	17,00	x(07)	X	x(07)	1,50	1,00	3,25	3,25	3,50	2,50	2,00
Danemark	16,50	x(07/08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,25	4,25	3,00	2,00	1,00
Norvège	16,50	x(08/09)	X	X	1,50	1,50	4,00	4,00	3,00	2,50	0,00
Roumanie	16,50	x(08)/Rapport de l'UE				1,50	1,50	2,50	3,00	3,00	3,00
Espagne	16,50	x(08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	2,50	3,75	4,00	2,00	1,25
Suède	16,50	x(08/09)/Rapport de l'UE	X		1,50	2,00	3,50	4,25	3,00	2,00	0,25
États-Unis ³	16,25	x(07/08)	X	X	1,50	1,50	2,75	4,50	3,00	3,00	0,00
Italie	15,75	x(08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,50	4,50	3,00	1,50	0,25
Belgique ⁴	14,75	x(07)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	2,00	2,50	3,50	3,00	2,00	0,25
France	14,50	x(08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	4,00	2,75	3,00	1,50	0,25
Finlande ⁵	14,25	x(08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	3,00	3,25	3,00	2,00	0,00
Pologne ⁶	14,00	Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,00	2,00	3,75	4,00	1,50	0,25
République tchèque	13,50	x(08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	2,25	3,50	3,00	1,50	0,25
Monténégro ⁷	13,25	x(08)	-	X	1,50	1,00	2,75	3,50	1,50	3,00	0,00
Portugal ⁸	13,25	x(06)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	2,75	2,25	3,00	2,00	0,25
Bosnie-et- Herzégovine ⁹	13,00	x(07)	x(07)	X	1,50	0,50	2,50	2,50	3,00	1,50	1,50
Slovaquie	12,50	x(08)/Rapport de l'UE	X	X	1,50	1,50	2,00	2,25	2,00	2,00	1,25
Canada ¹⁰	12,25	x(06)	x	X	1,50	1,50	2,25	4,00	3,00	0,00	0,00



* Les principaux exportateurs sont les pays qui exportent - ou sont supposés exporter - chaque année des armes légères et de petit calibre, ainsi que leurs pièces, accessoires et munitions pour une valeur de 10 millions de dollars au moins. Le Baromètre 2010 inclut tous les pays qui sont entrés au moins une fois dans la catégorie des principaux exportateurs entre 2001 et 2008.

** X indique qu'un rapport a été publié.

*** Le Baromètre évalue les informations fournies par le *Onzième rapport annuel* de l'UE (Conseil de l'UE, 2009), reflétant les exportations militaires par les États membres de l'UE en 2008.

Système de notation

Le système de notation du Baromètre 2010 est le même qu'en 2009. Il fournit des seuils précis, nuancés et cohérents pour les différentes catégories abordées. Les sept catégories du Baromètre évaluent les délais de publication, l'accès et la cohérence du rapport (catégories i-ii), sa clarté et son niveau de détail (iii-iv), et la quantité d'informations fournies sur les livraisons, les licences accordées et refusées (catégories v-vii). Pour plus d'informations sur les règles de notation, reportez-vous au site Internet du Small Arms Survey.

Notes explicatives

Note A: Le Baromètre se base sur le rapport le plus récent (rendu public entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2009) fourni par chaque pays sur ses exportations d'armement.

Note B: Le Baromètre prend en compte les rapports fournis au Registre de l'ONU par les pays entre le 1er janvier 2008 et le 12 janvier 2010, ainsi que les informations portant sur leurs exportations en 2008 communiquées à l'ONU avant la date du 12 janvier 2010.

Note C: Le fait que le Baromètre se base sur trois sources (les rapports sur les exportations nationales d'armes, les rapports au Registre de l'ONU et les informations douanières de l'ONU) donne un avantage aux États qui publient leurs données dans les trois, car les points obtenus auprès de chacune de ces trois sources sont additionnés. Une même information n'est toutefois jamais comptabilisée plus d'une fois.

Notes spécifiques sur les pays

- 1) L'Allemagne a publié en 2009 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait aux données de 2007.
- 2) Le pays, qui est séparé du Monténégro depuis le 3 juin 2006, est évalué sur une échelle de 24 points parce qu'il ne peut pas recevoir la totalité des points accordés dans la catégorie «accès et cohérence». Deux critères de cette catégorie se fondent en effet sur la communication d'informations au cours de trois années consécutives.
- 3) Le rapport des États-Unis est divisé en plusieurs documents. Dans le cadre du Baromètre, on considère comme «rapport annuel américain» le rapport soumis au département d'État en vertu de la section 655 sur les ventes commerciales directes, et le rapport sur les ventes militaires à l'étranger qui est préparé par le département de la Défense.
- 4) Au 12 janvier 2010, le gouvernement wallon, en Belgique, n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2008. La Belgique est donc évaluée uniquement sur la base de son rapport national pour 2007.
- 5) La Finlande a publié deux rapports nationaux en 2009, l'un pour ses activités en 2007 et l'autre pour ses activités en 2008. Seul ce dernier a été évalué ici.
- 6) Le Monténégro est séparé de la Serbie depuis le 3 juin 2006 et est donc évalué sur une échelle de 24 points dans la mesure où le pays ne peut pas recevoir la totalité des points accordés dans la catégorie «accès et cohérence». Deux critères de cette catégorie se fondent en effet sur la communication d'informations au cours de trois années consécutives.
- 7) La Pologne est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national; mais elle communique des informations au Rapport annuel de l'UE.
- 8) Au 12 janvier 2010, le Portugal n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2007 ou en 2008. Le Portugal est donc évalué uniquement sur la base de son rapport national pour 2006.
- 9) La Bosnie-et-Herzégovine a publié en 2009 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait aux données de 2007.
- 10) Le Canada a publié en 2009 un rapport national sur ses exportations d'armes qui se limitait aux données de 2006.
- 11) Au 12 janvier 2010, l'Autriche n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2008. L'Autriche est donc évaluée uniquement sur la base de son rapport national pour 2007.
- 12) Au 12 janvier 2010, la Bulgarie n'avait pas publié de rapport national sur ses exportations d'armes en 2008. La Bulgarie est donc évaluée uniquement sur la base de son rapport national pour 2007.
- 13) La Hongrie est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national; mais elle communique des informations au Rapport annuel de l'UE.
- 14) Chypre est l'un des trois États membres de l'UE étudiés qui ne produit pas de rapport national; mais le pays communique des informations au Rapport annuel de l'UE.
- 15) L'Arabie saoudite n'a pas communiqué de données sur ses activités en 2008 à Comtrade. Par conséquent, le pays est évalué sur la base des informations communiquées pour 2007.
- 16) La note de Taïwan a été évaluée à partir des données que le pays soumet à Comtrade, telles que publiées par le Centre du commerce international (ITC) dans la base de données TradeMap.
- 17) L'Afrique du Sud ne définit pas les abréviations des catégories militaires «A», «B», «C» et «D» utilisées dans son rapport national. Les efforts entrepris pour obtenir une explication de la part des autorités sud-africaines sont restés sans résultat.

Source

Lazarevic (2010b)

ESTIMATION DES TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE MUNITIONS

Cette section explique brièvement comment a été calculée la valeur estimée de 4,3 milliards de dollars pour les transferts annuels des munitions pour armes légères et de petit calibre. Le tableau 1.3 répartit l'estimation entre les armes légères et les armes de petit calibre, ainsi qu'entre les composants déclarés et non déclarés. Les sous-sections suivantes détaillent les méthodes utilisées pour parvenir à ces chiffres.

Tableau 1.3 Estimation de la valeur des transferts autorisés déclarés et non déclarés de munitions (en millions de dollars)

	Munitions d'armes de petit calibre	Munitions d'armes légères	Total
Déclaré	960 (cartouches de petit calibre et pièces détachées) 641 (cartouches pour fusil à canon lisse et pièces détachées)	302	1.903
Non déclaré	169	2.194	2.363
Total	1.770	2.496	4.266

Estimation des transferts de munitions d'armes de petit calibre

Le commerce déclaré de munitions de petit calibre a été calculé sur la base de la méthode utilisée par l'Initiative norvégienne sur les transferts d'armes légères (NISAT) et publiée dans des éditions précédentes de *l'Annuaire sur les armes légères*. Comme lors des années précédentes, aussi bien les données d'importation que d'exportation de Comtrade ont été examinées et une valeur cumulée a été définie pour chaque pays. Cette méthode peut être utilisée pour offrir des estimations des exportations propres à chaque pays sur la base des données fournies par les importateurs; elle peut également contribuer à combler certaines lacunes résultant de l'absence de rapports des exportateurs²³.

Le commerce non déclaré de cartouches de petit calibre a été évalué au moyen d'une méthode semblable à celle utilisée pour les munitions d'armes légères (voir plus bas). Les pays ont été regroupés sur la base d'estimations du nombre d'armes à feu en possession de civils et de membres des forces armées; du revenu national brut par habitant et de la production de munitions. Les données commerciales disponibles ont été utilisées pour calculer les importations moyennes pour chaque groupe et celles-ci ont ensuite été appliquées aux pays qui n'avaient pas déclaré la moindre donnée. Cette méthode a généré une estimation des importations totales, dont ont été déduites les importations déclarées afin d'obtenir une estimation des importations non déclarées.

Une évaluation du commerce non déclaré des cartouches pour fusils à canon lisse et leurs pièces détachées n'est pas nécessaire car les rapports sont plus nombreux dans ces catégories et qu'il n'existe pas de marchés militaires significatifs pour celles-ci (certains sont bien moins transparents). Dans la mesure où certains pays ne déclarent pas leurs exportations et importations à Comtrade, cette étude se fonde sur les données de pays connus pour être d'importants importateurs et exportateurs afin de combler les lacunes et d'assurer une couverture suffisante pour appréhender comme il se doit le commerce international. Certains pays – tels que le Brésil, la Chine, Chypre et l'Arabie saoudite – déclarent leurs exportations, même s'ils ne divulguent pas certaines informations sur leurs exportations de cartouches de petit calibre. La raison en est sans doute que les munitions pour fusils à canon lisse sont surtout utilisées par des civils pratiquant le tir sportif plutôt que par l'armée et les forces de l'ordre. Ce type de munition ne suscite donc pas les mêmes préoccupations pour la sécurité nationale que les munitions de petit calibre utilisées par les forces armées. Par ailleurs, les données d'importation existantes pour les munitions pour fusils à canon lisse et leurs pièces détachées sont bien plus susceptibles de couvrir les principaux marchés, dans la mesure où ces rapports proviennent des pays présentant le plus grand nombre de tireurs sportifs (en revanche, certains marchés militaires importants pour les cartouches de petit calibre ne sont pas suffisamment couverts dans les données commerciales).

Estimation des transferts de munitions d'armes légères

En raison de l'absence de données désagrégées sur les munitions d'armes légères dans Comtrade, les rapports nationaux et le Registre de l'ONU, il fallait une méthode radicalement différente de celle utilisée pour les transferts de munitions d'armes de petit calibre pour obtenir une estimation mondiale en dollars des transferts de munitions d'armes légères. Afin de surmonter l'absence quasi-totale de données utilisables sur les transferts, l'estimation met l'accent sur les données plus abondantes, quoique toujours manifestement incomplètes, sur les achats gouvernementaux de munitions d'armes légères. En dépit des problèmes exposés précédemment, un nombre suffisant de pays publient des registres complets des achats publics, notamment les avis d'attribution de marché, qui mentionnent la valeur des articles achetés et l'identité du contractant.

Si l'on part de l'hypothèse que le marché civil est négligeable pour les munitions d'armes légères, il est possible d'utiliser les registres de marchés publics pour obtenir une évaluation relativement complète du commerce de munitions d'armes légères dans un pays spécifique. L'emplacement du fabricant révèle souvent si les articles faisant l'objet du contrat ont été achetés sur le territoire national ou importés.

Cette méthode d'estimation de la valeur des transferts internationaux de munitions d'armes légères présente de nombreux points faibles.

La limitation la plus importante est bien sûr la liste très incomplète des pays qui rendent publics leurs achats d'équipements de défense. En dépit de cet obstacle, toutefois, la consultation de base de données électroniques, d'avis de marchés publics, de demandes dans le cadre des lois sur la liberté d'information et des réponses de contacts au sein des gouvernements et de l'industrie à des demandes envoyées par le Small Arms Survey²⁴ ont permis aux auteurs de compiler ce qu'ils jugent être des données relativement complètes sur les achats gouvernementaux (y compris les importations) de munitions d'armes légères dans 11 pays: l'Afrique du Sud, l'Australie, les États-Unis, la France, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède et un autre État africain²⁵.

Les données de ces 11 pays indiquent des importations annuelles de munitions d'armes légères pour une valeur totale de 302 millions de dollars. En raison toutefois du grand nombre de pays pour lesquels des données n'ont pas pu être obtenues, ce chiffre documenté ne représente qu'une fraction du commerce international total. Afin de tenir compte de l'important commerce non documenté, les auteurs ont procédé à une extrapolation à partir d'un échantillon de dix pays (les 11 pays mentionnés, à l'exception de la Suède)²⁶ afin de générer des valeurs d'importations effectuées par des pays similaires pour lesquelles aucune donnée ou presque n'avait été obtenue. Afin de tenir compte des principales différences entre les pays pour lesquels des valeurs étaient extrapolées, ceux-ci ont fait l'objet d'une évaluation sur la base de quatre critères censés affecter la valeur des importations annuelles de munitions d'armes légères d'un État: ses dépenses militaires annuelles par membre de ses forces armées, la taille de ses forces armées, l'implication éventuelle d'un pays dans un conflit armé (et l'importance de cette implication) et sa capacité à produire des munitions d'armes légères au niveau national. Chaque pays du monde a été classé sur la base des deux premiers critères. Les deux ensembles de pays ont ensuite été divisés en trois groupes: dépenses militaires élevées, moyennes et basses par personne en service et forces armées de grande taille, taille moyenne et petite taille²⁷. Tous les pays ont ensuite été regroupés sur la base de ces classifications, créant neuf catégories d'États: dépenses militaires élevées et grandes forces armées, dépenses militaires élevées et moyennes forces armées, et ainsi de suite, jusqu'aux faibles dépenses militaires et aux forces armées de petite taille (cf. tableau 1.4).

Tableau 1.4 Paramètres des acquisitions annuelles de munitions d'armes légères, par catégorie de pays

Catégorie de pays	Seuils	
	Dépenses militaires (USD) par personne en service actif	Taille des forces armées
Élevé-grand	> 100.000	> 1.000.000
Élevé-moyen	> 100.000	27.000-1.000.000
Élevé-petit	> 100.000	< 27.000
Moyen-grand	20.000-100.000	> 1.000.000
Moyen-moyen	20.000-100.000	27.000-1.000.000
Moyen-petit	20.000-100.000	< 27.000
Faible-grand	< 20.000	> 1.000.000
Faible-moyen	< 20.000	27.000-1.000.000
Faible-petit	< 20.000	< 27.000

Les groupements dans les neuf catégories ont été déterminés sur la base de deux hypothèses. La première est qu'il existe d'un pays à l'autre des différences qualitatives au niveau des achats gouvernementaux de munitions d'armes légères; ou en d'autres termes, qu'il n'est pas possible d'extrapoler la valeur des acquisitions de munitions pour un pays «faible-petit» à partir des données d'un pays «élevé-grand»²⁸. L'autre hypothèse veut que, dans ces catégories, la doctrine des achats publics des munitions d'armes légères soit comparable à des fins d'extrapolation, et adaptable sur la base des différences de taille des forces armées. En d'autres termes, tant que la différence de taille des forces armées et le statut en matière de conflit sont bien pris en compte, il est possible d'estimer une valeur pour les achats de munitions d'armes légères d'un pays de type «faible-petit» sur la base des données d'un autre pays de cette même catégorie.

Chacune des neuf catégories de pays a ensuite été complétée avec une estimation des achats moyens annuels d'armes légères par personne en service actif. Lorsque c'était possible, ce chiffre a été calculé à partir de données sur les achats gouvernementaux réels.

En 2007, les
transferts déclarés
de munitions
d'armes
de petit calibre
représentaient
1,6 milliard
de dollars.

Pour plusieurs catégories, toutefois, l'estimation repose sur les valeurs d'autres catégories et la contribution d'un éventail d'experts. Les auteurs ont ensuite multiplié la taille des forces armées de chaque État par les achats moyens annuels d'armes légères par personne en service actif dans le groupe correspondant. Ce processus a ainsi offert une estimation des achats moyens de munitions d'armes légères pour chaque pays du monde²⁹.

Chaque estimation a ensuite été revue à la hausse ou à la baisse en fonction du statut de conflit de l'État et de sa capacité en termes de production nationale des munitions d'armes légères³⁰. Les modificateurs utilisés pour ces calculs ont été générés à la suite d'une analyse de l'impact de ces facteurs sur l'ensemble de données des dix pays. La somme de ces estimations corrigées (à l'exception des pays pour lesquels les auteurs disposaient d'informations) a donné une estimation de 2,2 milliards de dollars pour les importations non déclarées de munitions d'armes légères. En ajoutant cette estimation à la valeur du commerce déclaré (302 millions de dollars), les auteurs sont parvenus à une estimation de 2,5 milliards de dollars pour les transferts annuels autorisés de munitions d'armes légères. Cette estimation repose sur des données de 2006 à 2009 et représente une valeur type plutôt qu'une année spécifique. Pour une explication plus détaillée sur la méthode de calcul de ce chiffre, reportez-vous à l'annexe 1.3.

ANALYSE DES TRANSFERTS DE MUNITIONS EN 2007

Cette section va au-delà des valeurs définies précédemment, analysant dans le détail les données utilisées dans cette étude pour identifier les principaux importateurs et exportateurs, évaluer les marchés et débattre des implications des technologies en cours de développement pour les transferts de munitions. La première sous-section traite des munitions d'armes de petit calibre et la deuxième des munitions d'armes légères.

Analyse des transferts de munitions d'armes de petit calibre, 2007

Si l'on en croit les données fournies à Comtrade, la valeur des transferts déclarés de munitions d'armes de petit calibre s'est élevée à 1,6 milliard de dollars en 2007. Ce chiffre reflète des transferts de 960 millions de dollars pour les cartouches de petit calibre et leurs pièces détachées et de 641 millions de dollars pour les munitions pour fusils à canon lisse. De surcroît, sur la base de la méthode exposée précédemment, on estime que le commerce non déclaré de cartouches de petit calibre représente 169 millions de dollars supplémentaires.

Les catégories douanières utilisées pour analyser le commerce déclaré de munitions d'armes de petit calibre couvrent à la fois les munitions finies et leurs pièces détachées mais n'incluent pas les poudres propulsives. Les données sur les poudres propulsives sont enregistrées sous un code douanier distinct, couvrant les produits allant de la poudre noire à la poudre sans fumée, en passant par le perchlorate d'ammonium. Le marché mondial des poudres propulsives déclaré à Comtrade se chiffrait à 442 millions de dollars en 2007, les États-Unis en constituant le principal exportateur et importateur.

Le commerce des poudres propulsives n'est toutefois pas inclus dans les estimations de valeur en dollars car les données englobent des poudres propulsives pour des articles n'entrant pas dans le cadre de cette étude, notamment



Un ouvrier fabrique des cartouches de calibre .14 chez un fournisseur de munitions à Miami. Avril 2009. © Joe Raedle/Getty Images

les principales armes classiques et d'autres équipements que des armes. On peut néanmoins supposer sans trop s'avancer que le commerce de poudres propulsives pour les munitions d'armes légères et de petit calibre représente une part importante du commerce global, ce qui signifie que l'estimation précédente des transferts de munitions d'armes de petit calibre et de leurs pièces détachées sous-estime le commerce réel de plusieurs dizaines, voire centaines, de millions de dollars.

Exception faite de certains produits exotiques, les munitions d'armes de petit calibre prennent la forme de cartouches autonomes³¹. Leurs composants de base sont la douille, l'amorce, la charge et le projectile. Un calibre donné peut être utilisé dans de nombreux types d'armes et varie en fonction du pays, du fabricant et de son utilisation prévue (civile ou militaire). Les calibres les plus fréquemment utilisés dans le monde incluent les cartouches standard de l'OTAN et de l'ancien Pacte de Varsovie énumérées ci après, ainsi que les munitions perforantes, incendiaires, traçantes, à blanc, d'entraînement et autres variantes moins meurtrières (Bevan et Pézard, 2006, p. 24-25).

Fusils, carabines et mitrailleuses:

- 5,45 x 39 mm Pacte de Varsovie
- 5,56 x 45 mm OTAN ou .223 Remington
- 7,62 x 39 mm Pacte de Varsovie
- 7,62 x 51 mm OTAN
- 7,62 x 54R mm Pacte de Varsovie
- 12,7 x 99 mm OTAN (calibre .50)
- 12,7 x 108 mm Pacte de Varsovie

Pistolets et mitraillettes:

- 9 x 17 mm Pacte de Varsovie ou .380 ACP (Automatic Colt Pistol)
- 9 x 19 mm ou 9 mm Parabellum, OTAN ou Luger
- 7,62 x 25 mm Pacte de Varsovie

Fusil à canon lisse:

- calibre 12 (18,53 mm)

La quasi-totalité des munitions d'armes de petit calibre sont fabriquées en masse par des sociétés commerciales modernes disposant de la capacité industrielle nécessaire pour produire plus d'un million de cartouches par jour et se livrant à une concurrence acharnée pour attirer des clients du monde entier.

Les principaux acteurs du marché ont mis au point des lignes de production flexibles pour faire face aux contraintes de nombreux contrats de munitions nationaux et internationaux avec l'armée, les agences des forces de l'ordre, et les tireurs sportifs. Deux autres caractéristiques de ce marché valent la peine d'être mentionnées: l'absence générale d'accords de production sous licence et la demande croissante du marché pour des cartouches normalisées de l'OTAN. L'un des plus importants producteurs au monde de munitions militaires est l'entreprise américaine Alliant Techsystems (ATK). ATK exploite l'usine de munitions du gouvernement américain de Lake City, dans le Missouri, qui est en mesure de produire quatre millions de munitions par jour et a enregistré des rendements annuels record de plus de 1,3 milliard de munitions (ATK, n.d.a).

En 2007,
53 pays
enregistraient
des exportations
supérieures à
1 million de dollars.

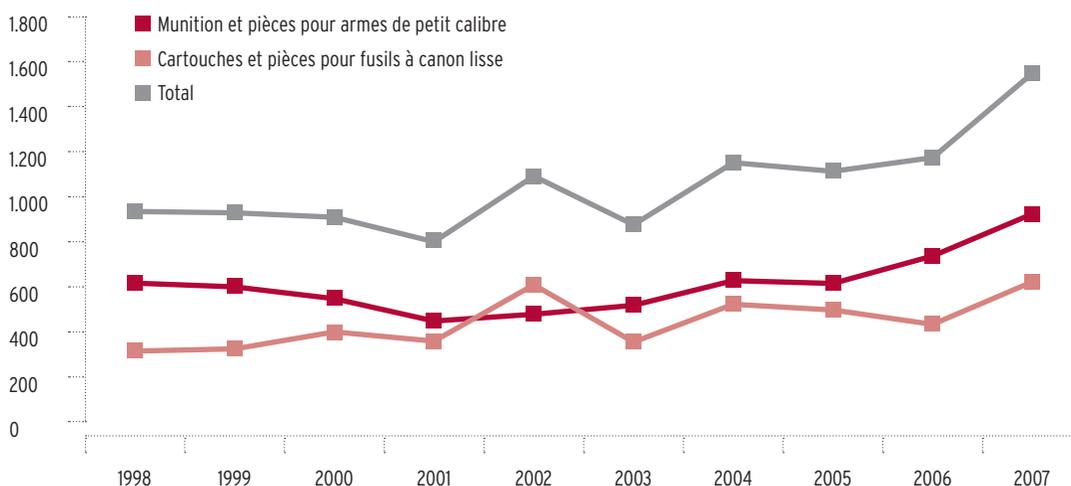
La production de munitions d'armes de petit calibre se déroule dans chaque continent peuplé de la planète³². Il convient particulièrement de noter qu'il existe des fabriques de munitions dans 11 États africains (Berman, 2007), sur un continent qui n'est normalement pas associé à la fabrication d'armes. Une production si étendue et l'existence d'un marché secondaire des munitions excédentaires se traduisent par un grand nombre d'exportateurs. Si l'on en croit Comtrade, 24 pays présentaient en 2007 des exportations de munitions d'armes de petit calibre équivalant à plus de 1 % des exportations mondiales de munitions d'armes de petit calibre; 26 pays enregistraient des exportations supérieures à 10 millions de dollars et 53 pays présentaient des exportations supérieures à 1 million de dollars.

Le reste de cette section analyse le commerce international de cartouches de petit calibre et de munitions pour fusils à canon lisse, tel que déclaré à Comtrade. Dans le cadre de ce chapitre, le terme «cartouches de petit calibre» est utilisé pour désigner les munitions des pistolets, fusils et autres types de mitrailleuse présentant un calibre maximum de 12,7 mm. L'analyse ci-après repose sur les données de Comtrade car, comme mentionné précédemment dans ce chapitre, d'autres sources de données n'offrent pas d'informations spécifiques sur le transfert de munitions d'armes de petit calibre.

Comme l'a fait remarquer l'*Annuaire sur les armes légères 2009*, l'une des tendances les plus frappantes au niveau des transferts d'armes légères et de petit calibre au cours des dix dernières années a été une augmentation de la valeur du commerce international déclaré de munitions d'armes de petit calibre (Small Arms Survey, 2009, p. 13-17). Comme l'indique la figure 1.2, une fois l'inflation prise en compte, la valeur du commerce des cartouches de petit calibre en dollars constants de 2006 a augmenté de 50 % sur une période de dix ans, une augmentation atteignant 96 % pour les munitions pour fusils à canon lisse. S'il n'entre pas dans le cadre de ce chapitre de présenter une explication détaillée pour cette hausse, nous pouvons imaginer sans trop nous avancer que les opérations militaires en Irak et en Afghanistan sont en partie responsables de l'augmentation du commerce des cartouches de petit calibre. Inversement, la demande civile croissante constitue la cause la plus vraisemblable du développement du commerce des munitions pour fusils à canon lisse.

Les sections suivantes décomposent la somme de 1,6 milliard de dollars pour le commerce autorisé déclaré de munitions d'armes de petit calibre en examinant les principaux exportateurs et importateurs de munitions de petit calibre et de leurs pièces détachées, ainsi que de cartouches pour fusils à canon lisse et de leurs pièces détachées (la différence entre cette valeur et les chiffres repris à la figure 1.2 est imputable à la prise en compte de l'inflation).

Figure 1.2 Valeur du commerce des cartouches de petit calibre et pour fusils à canon lisse, 2000-2007 (millions de dollars)



Remarque: les valeurs sont données après prise en compte de l'inflation et sont exprimées en dollars constants de 2006³³.

Source: analyse de Comtrade par NISAT

Les États-Unis représentent de loin le plus gros importateur de cartouches de petit calibre et de munitions pour fusils à canon lisse. Le fait qu'ils ne constituent pas le principal importateur de pièces de munitions pour fusils à canon lisse suggère que ces matériaux sont exportés vers des fabricants qui exportent des munitions finies pour fusils à canon lisse – vers les États-Unis et d'autres marchés. Les données peuvent refléter diverses étapes de la chaîne de production, dans la mesure où les composants et matières premières proviennent de sources internationales avant d'être transformés en produits finis, puis exportés vers les principaux marchés. Dans les tableaux 1.5 à 1.10, un seuil a été défini au niveau du calcul des cinq principaux partenaires commerciaux afin d'exclure les exportateurs ou importateurs mineurs. Si un pays ne représentait que 1 % ou moins des transferts, il était jugé insignifiant et n'était pas inclus dans la liste des cinq principaux exportateurs ou importateurs.

Cartouches de petit calibre

Les principaux marchés pour les cartouches de petit calibre sont les trois secteurs suivants: l'armée, les forces de l'ordre et les civils pratiquant le tir sportif. Dans les pays qui ne sont pas en guerre, les achats militaires et des forces de l'ordre sont principalement destinés à l'entraînement et au réapprovisionnement de stocks vieillissants ou obsolètes. Dans de nombreux pays, le nombre de propriétaires civils d'armes à feu disposant d'une autorisation dépasse largement le personnel militaire et des forces de l'ordre.

La valeur des importations internationales déclarées de cartouches de petit calibre et de pièces détachées était de 960 millions de dollars en 2007. Les États-Unis dominaient le commerce avec quelque 23 % des exportations mondiales alors qu'aucun autre pays ne présentait plus de 10 %. La Fédération de Russie n'a déclaré aucune donnée à Comtrade sur ses exportations de cartouches de petit calibre en 2007 et mériterait donc peut-être une position plus élevée dans la liste des dix principaux exportateurs³⁴. Par ailleurs, la Chine, l'Afrique du Sud, Israël³⁵ et l'Ukraine, tous présentés dans des entretiens et articles de presse comme d'importants exportateurs, n'ont pas non plus déclaré leurs exportations. Il est donc possible que ces pays aient également leur place dans la liste des dix principaux exportateurs. Le tableau 1.5 répertorie les dix principaux exportateurs de cartouches de petit calibre³⁶.

Tableau 1.5 Dix principaux exportateurs de cartouches de petit calibre et pièces détachées

Exportateur	Valeur en millions de dollars	Pourcentage d'exportations mondiales	Cinq principaux marchés d'exportation (ordre décroissant)
États-Unis	214,6	23	Canada, Israël, Australie, Espagne, Corée du Sud
Allemagne	85,1	9	Suisse, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Autriche
Corée du Sud	62,0	7	États-Unis, Australie, Indonésie, Thaïlande
Canada	59,2	6	États-Unis, Royaume-Uni, Oman, Danemark
Suisse	52,9	6	Pays-Bas, Allemagne, Pologne, Danemark, Espagne
Norvège	48,8	5	Pologne, Rép. tchèque, Autriche, Australie, Thaïlande
Fédération de Russie	44,5	5	États-Unis, Allemagne, Kazakhstan, Nouv.-Zélande, Finlande
Taïwan	34,4	4	États-Unis
Brésil	29,7	3	États-Unis, Allemagne, Argentine, Lettonie, Espagne
Espagne	29,4	3	États-Unis, Kenya, Royaume-Uni, Pologne, Portugal

Source : analyse de Comtrade par NISAT

Les États-Unis représentent de loin le plus gros importateur de cartouches de petit calibre, avec 29 % des importations mondiales. Aucun autre pays n'enregistre des importations représentant plus de 5 % du total mondial. Le tableau 1.6 répertorie les dix principaux importateurs de cartouches de petit calibre.

Tableau 1.6 Dix principaux importateurs de cartouches de petit calibre et pièces détachées

Importateur	Valeur en millions de dollars	Pourcentage d'importations mondiales	Cinq principales sources d'importation (ordre décroissant)
États-Unis	277,9	29	Corée du Sud, Fédération de Russie, Canada, Taïwan, Brésil
Pologne	45,7	5	Norvège, Suisse, Rép. tchèque, Espagne, Allemagne
Australie	45,3	5	États-Unis, pays non spécifié, Corée du Sud, Norvège, Émirats arabes unis
Allemagne	42,4	4	États-Unis, Suisse, République tchèque, Suède, Brésil
Canada	40,6	4	États-Unis, Royaume-Uni, Suède, Allemagne, France
Royaume-Uni	33,7	4	États-Unis, Canada, Allemagne, Espagne, Bosnie-et-Herzégov.
Israël	32,3	3	États-Unis, Bosnie-et-Herzégovine, Turquie
Pays-Bas	31,6	3	Suisse, Allemagne, Canada, Royaume-Uni, France
Suisse	28,1	3	Allemagne, Canada, Bosnie-et-Herzégov., Royaume-Uni, Italie
Espagne	26,0	3	États-Unis, Suisse, Allemagne, Italie, Suède

Source : analyse de Comtrade par NISAT

Munitions pour fusils à canon lisse

La valeur des importations déclarées de munitions pour fusils à canon lisse et de leurs pièces détachées était de 641 millions de dollars en 2007. Si les fusils à canon lisse sont utilisés par les forces de l'ordre et l'armée, dans la plupart des pays, ce sont les marchés du tir sportif civil qui prédominent. Les données fournies par Comtrade sont dissociées entre les munitions complètes et leurs pièces détachées, qui incluent la grenaille de plomb et la bourre, les bases,

Tableau 1.7 Principaux exportateurs de munitions pour fusils à canon lisse, 2007

Exportateur	Valeur en millions de dollars	Pourcentage d'exportations mondiales	Cinq principales sources d'importation (ordre décroissant)
Brésil	74,2	20	États-Unis, Royaume-Uni, Colombie, Belgique, Pays-Bas
Italie	72,5	19	Espagne, Royaume-Uni, Turquie, France, États-Unis
Espagne	40,2	11	Royaume-Uni, Ghana, Turquie, Portugal, Guinée
États-Unis	26,6	7	Canada, Australie, Colombie, Taiwan, Belgique
Singapour	21,8	6	Nigeria, Sri Lanka
Chine	20,1	5	Arabie saoudite, Singapour, Kenya, Bangladesh, Botswana
Royaume-Uni	18,9	5	Danemark, Irlande, Espagne, États-Unis, Pays-Bas
France	17,3	5	Allemagne, Espagne, Japon, Royaume-Uni, États-Unis
Allemagne	11,8	3	Arabie saoudite, France, États-Unis, Royaume-Uni, Italie
Turquie	11,5	3	Émirats arabes unis, Liban, Yémen, Géorgie, Israël

Source : analyse de Comtrade par NISAT

Tableau 1.8 Principaux importateurs de munitions pour fusils à canon lisse, 2007

Importateur	Valeur en millions de dollars	Pourcentage d'importations mondiales	Cinq principales sources d'importation (ordre décroissant)
États-Unis	31,3	8	Brésil, Italie, France, Royaume-Uni, Allemagne
Royaume-Uni	30,4	8	Brésil, Italie, Espagne, Chypre, France
Nigeria	21,6	6	Singapour
France	19,5	5	Italie, Émirats arabes unis, Allemagne, Belgique, Espagne
Espagne	17,0	4	Italie, France, Royaume-Uni, Belgique, Brésil
Arabie saoudite	17,0	4	Chine, Allemagne, Bosnie-et-Herzégovine, Afrique du Sud, France
Belgique	15,0	4	Brésil, Italie, États-Unis, Royaume-Uni, France
Singapour	13,2	3	Chine, Brésil, Afrique du Sud, Indonésie, Royaume-Uni
Turquie	12,5	3	Italie, Espagne, Chypre, Royaume-Uni, États-Unis
Canada	12,1	3	États-Unis, Brésil, Royaume-Uni, Serbie, Italie
Colombie	12,0	3	Brésil, États-Unis

Source : analyse de Comtrade par NISAT

douilles, culots et revêtements³⁷. Les munitions pour fusils à canon lisse et leurs pièces détachées font l'objet de rapports plus détaillés que les cartouches de petit calibre. À titre d'exemple, la Chine publie des rapports sur ses transferts de munitions pour fusils à canon lisse mais pas sur ceux de cartouches de petit calibre.

En 2007, les importations déclarées de munitions pour fusils à canon lisse (ne tenant pas compte de leurs pièces détachées) se chiffraient à 379 millions de dollars. Les trois principaux exportateurs – Brésil, Italie et Espagne – représentent la moitié de toutes les exportations identifiées. Le tableau 1.7 répertorie les principaux exportateurs de munitions pour fusils à canon lisse pour 2007.

Les États-Unis étaient le plus gros importateur de munitions pour fusils à canon lisse, sans cependant occuper la position dominante qui était la leur dans le domaine des cartouches de petit calibre – ou dans d'autres catégories d'armes légères et de petit calibre (Small Arms Survey, 2009, p. 32-47).

Tableau 1.9 Principaux exportateurs de pièces de munitions pour fusils à canon lisse, 2007

Exportateur	Valeur en millions de dollars	Pourcentage d'exportations mondiales	Cinq principaux marchés d'exportation (ordre décroissant)
France	44,7	17	Italie, RU, Espagne, États-Unis, République du Congo
Italie	37,0	14	Espagne, États-Unis, France, Fédération de Russie, RU
Espagne	21,8	8	Royaume-Uni, France, Irlande, Portugal, États-Unis
Grèce	19,5	7	Italie, France, Chypre
Bulgarie	18,8	7	Yémen, Honduras
Turquie	17,6	7	France, Italie, Espagne, Mali, Grèce
États-Unis	17,4	7	Malaisie, Canada, Taïwan, Allemagne, Arabie saoudite
Allemagne	14,8	6	Fédération de Russie, États-Unis, France, Italie, RU
Chine	13,9	5	États-Unis, Allemagne, France, Singapour, Suède
Ukraine	7,8	3	Yémen

Source : analyse de Comtrade par NISAT

Tableau 1.10 Dix principaux importateurs de pièces de munitions pour fusils à canon lisse, 2007

Importateur	Valeur en millions de dollars	Pourcentage d'importations mondiales	Cinq principales sources d'importation (ordre décroissant)
Italie	37,9	14	Grèce, France, Turquie, Royaume-Uni, Allemagne
Yémen	31,7	12	Bulgarie, Ukraine, Belgique
États-Unis	27,3	10	Chine, Italie, Pérou, France, Taïwan
Royaume-Uni	26,3	10	France, Espagne, Irlande, Italie, Canada
France	24,8	9	Turquie, Espagne, Italie, Grèce, Royaume-Uni
Espagne	15,8	6	Italie, France, Turquie, Allemagne, Chine
Allemagne	7,4	3	Italie, États-Unis, France, Chine, Turquie
Fédération de Russie	7,4	3	Italie, Allemagne, France, Espagne, Canada
Turquie	4,6	2	République tchèque, Italie, Espagne, Hongrie, Allemagne
Irlande	3,9	2	Espagne, Royaume-Uni, Allemagne

Source : analyse de Comtrade par NISAT

La valeur totale des importations de pièces détachées de munitions pour fusils à canon lisse était de 262 millions de dollars en 2007. Le principal exportateur était la France, avec 17 % de toutes les exportations, suivie de près par l'Italie, avec 14 %. Tous les autres pays affichaient des exportations correspondant à moins de 10 % du commerce international. Le tableau 1.9 répertorie les principaux exportateurs de pièces détachées de munitions pour fusils à canon lisse pour 2007.

L'Italie était le plus gros importateur de pièces détachées de munitions pour fusils à canon lisse, une situation qui peut être attribuée à la position d'important exportateur de munitions finies occupée par l'Italie. Le tableau 1.10 répertorie les dix principaux importateurs de pièces détachées de munitions pour fusils à canon lisse pour 2007.

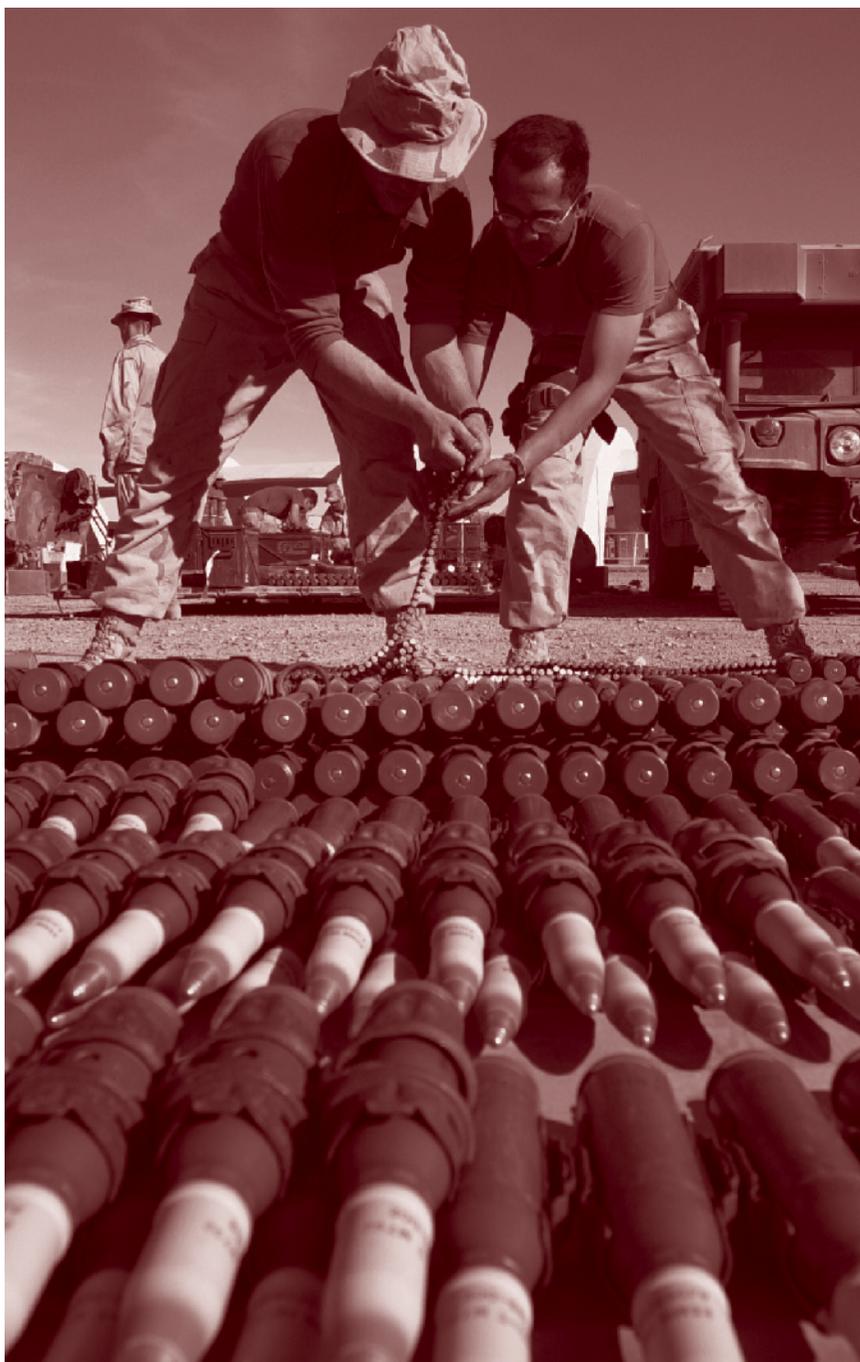
Commerce non déclaré

La valeur du commerce non déclaré (c'est-à-dire les transactions autorisées non rapportées qui n'ont pas été incluses dans la section précédente) des cartouches de petit calibre et de leurs pièces détachées est estimée à 169 millions de dollars au moins (conformément à la méthodologie exposée plus haut). Les pays les plus importants pour lesquels cette étude ne disposait pas de données Comtrade étaient confrontés à un conflit de forte intensité en 2007³⁸ : l'Afghanistan, l'Irak, le Sri Lanka et la Somalie. Ces combats ont vraisemblablement impliqué une très grande utilisation de munitions; ces quatre pays représentaient dès lors 71 % de la valeur totale du commerce non déclaré estimé. L'estimation des importations de munitions d'armes de petit calibre est influencée par des rapports de presse et d'autres documents du domaine public, les données Comtrade fournies par les exportateurs vers ces pays, et une évaluation des importations d'autres pays qui étaient auparavant impliqués dans un conflit de forte intensité et ont déclaré leurs importations à Comtrade.

Analyse des transferts de munitions d'armes légères

Contexte

Comme expliqué précédemment, dans le cadre de ce chapitre, les «munitions d'armes légères» englobent les obus de mortiers d'un calibre maximal de 120 mm, les cartouches de fusils sans recul, les grenades et les



Des soldats américains trient des munitions lors d'une procédure de responsabilisation à l'aéroport de Kandahar, Afghanistan, janvier 2002. © Rob Curtis/AP Photo

roquettes non guidées tirées à partir de lanceurs réutilisables. Ces éléments diffèrent considérablement les uns des autres en termes de finalité, taille, coût et degré de sophistication, y compris au sein d'une même catégorie. Les obus de mortier en constituent un bon exemple. À une extrémité du spectre technologique, on trouve l'obus 52 mm Mk 2/1 HE, non guidé³⁹ et présentant une portée de 480 mètres exactement (Jones et Ness, 2007, p. 709).

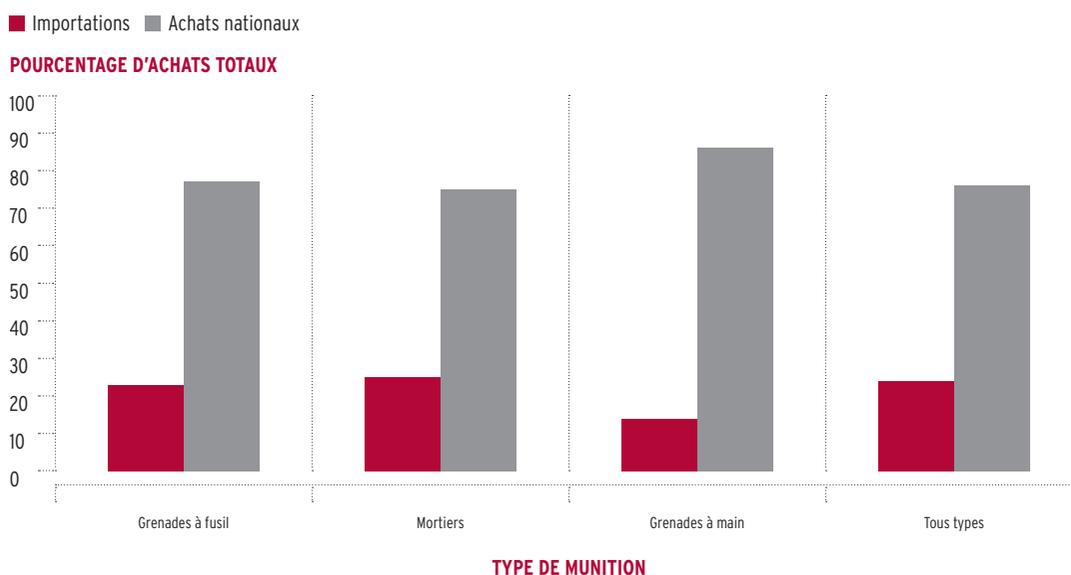
À l'autre extrémité, le Fireball est un obus guidé de 120 mm qui, lors de tests réalisés en 2008, a atterri dans un rayon de cinq mètres autour d'une cible distante de six kilomètres (Richardson, 2008). Les obus de mortier remplissent toute une série d'objectifs, notamment l'attaque de personnel, de véhicules et de bâtiments; la communication avec les forces alliées et la dissimulation de celles-ci; ou encore l'illumination de champ de bataille et l'allumage de feux. Les grenades remplissent elles aussi diverses fonctions et varient énormément en termes de coût et de sophistication technologique. Si les utilisations de roquettes et de fusils sans recul sont plus limitées, le coût et les capacités de leurs munitions n'en varient pas moins considérablement d'un système à l'autre.

Transferts de munitions d'armes légères

Comme expliqué plus haut, l'estimation de 2,5 milliards de dollars pour les transferts internationaux annuels de munitions d'armes légères était dérivée d'avis d'attribution de marché et d'autres documents publiés par 11 pays. Ces informations, associées à des données partielles sur les achats de plusieurs autres États, mettent en évidence un certain nombre de caractéristiques importantes du marché international des munitions d'armes légères, qui s'avèrent pertinentes pour les transferts internationaux.

D'une part, les États dotés de la capacité nécessaire pour produire leurs propres munitions d'armes légères ont tendance à s'en procurer la majorité auprès de producteurs nationaux. Dans la mesure où ce groupe inclut bon nombre des plus importants marchés nationaux de munitions d'armes légères au monde, les implications sont importantes pour les transferts internationaux⁴⁰. Les données sur les achats des pays étudiés indiquent que les États disposant d'une capacité locale de production de grenades à main, grenades à fusil ou mortiers se procuraient, en moyenne, près de 76 % de tous ces articles (en valeur) auprès de contractants nationaux. Comme l'indique la figure 1.3, ce sont les grenades à main qui étaient le plus fréquemment achetées sur le territoire national, avec environ 86 % des contrats attribués à des producteurs nationaux. Les exportateurs d'obus de mortier et de grenades à fusil obtenaient de meilleurs résultats, remportant environ 25 % et 23 %, respectivement, de la valeur combinée des contrats attribués par des États producteurs (75 % d'achats nationaux pour les obus de mortier et 77 % pour les grenades à fusil).

Figure 1.3 Achats nationaux et importations de munitions d'armes légères par type pour les pays disposant d'une capacité de production



Si ces marchés sont largement dominés par des producteurs nationaux, la valeur absolue des importations, y compris les importations de pièces détachées, n'en est pas moins importante. La somme estimée des importations de munitions d'armes légères par les 11 pays étudiés tourne autour de 302 millions de dollars par an. Il convient toutefois de noter que ces valeurs ne reflètent pas nécessairement tous les composants étrangers importés par les fabricants en vue d'un assemblage dans le pays client, dont la valeur cumulée est probablement importante. À titre d'exemple, le coût unitaire de la fusée allemande M776, utilisée dans les obus de mortier éclairants M930 de 120 mm de l'armée américaine, est de plus ou moins 200 dollars, soit environ 20 % du coût total de l'article. Rien qu'en 2008, le coût total des fusées M776 importées par des fabricants américains pour remplir des contrats attribués par l'armée américaine s'est élevé à plus de 7 millions de dollars (Armée américaine, 2009, p. 278).

Une deuxième caractéristique du marché mondial des munitions d'armes légères, mise en évidence par les données, est la domination constante exercée par les producteurs occidentaux de munitions d'armes légères sur les marchés occidentaux. Les données indiquent en effet que la valeur des contrats attribués par les États-Unis, l'Australie et cinq pays européens⁴¹ à des contractants situés en dehors d'Amérique du Nord, d'Australie et d'Europe était inférieure à 4 % de la valeur totale de l'ensemble des contrats. Par conséquent, les firmes non occidentales affirment souvent être exclues des principaux marchés⁴², comme le démontre cette déclaration de 2005 du PDG de la société de défense sud-africaine Denel, qui produit un large éventail de munitions:

Une grande part des dépenses de défense mondiales n'est pas directement accessible à des contractants indépendants comme Denel [...] Ces dernières années, le département américain de la Défense a accordé presque exclusivement ses contrats à des entreprises américaines ou de pays de l'OTAN. Ces entreprises fournissent également la plupart des autres marchés. Des nations en développement telles que l'Inde, le Brésil et Israël disposent de solides industries nationales pour servir leurs propres clients, tout en livrant une concurrence acharnée à d'autres indépendants (DID, 2009).

La figure 1.4 indique l'implantation géographique des fournisseurs qui ont remporté des contrats pour des munitions d'armes légères décernés par l'Australie, la France, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Singapore Technologies Kinetics (STK) est la seule entreprise non occidentale à bénéficier de plus de 1 % de ce marché, s'adjudant 3,4 % de la valeur de l'ensemble des contrats. La part de marché des autres sociétés non occidentales qui ont remporté des contrats était minuscule.

Figure 1.4 **Part de marché par pays d'origine des fabricants de munitions d'armes légères achetées par sept pays occidentaux, 2006-2009**

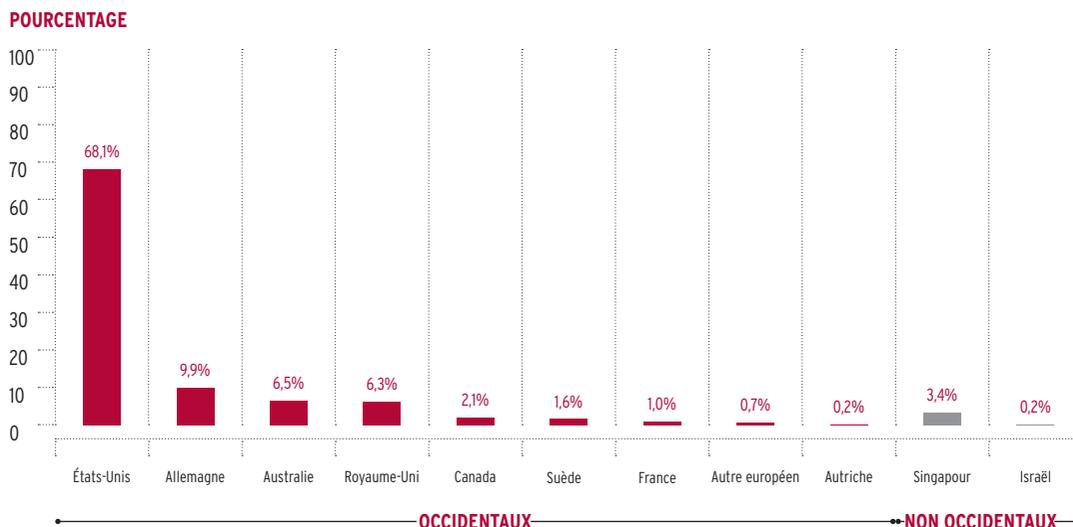


Tableau 1.11 Achats et consommation de munitions par une unité de l'armée italienne, 2007-2008

Type	Calibre	Modèle	Quantité achetée	Quantité consommée 2007	Quantité consommée 2008	Année d'expiration des stocks	Pays de production
Cartouches de petit calibre	9 mm	Parabellum	590.000	280.000	310.000	n/d	Italie
	5,56 mm	Ordnance	1.030.000	610.000	520.000	n/d	Italie
	.308	Subsonic	6.600	1.000	4.500	2019	Finlande
	.308	Scenar 167 gr (Lapua)	4.900	0	1.600	2019	Finlande
	.308	Scenar 167 gr (Lapua)	4.500	0	3.750	2019	Suisse
	.308	Scenar 175 gr (Lapua)	2.900	720	550	2019	Suisse
	.338	Lock Base (Lapua)	3.000	1.455	1.250	2010	Finlande
	.338	Ball (RUAG)	1.100	0	75	2015	Suisse
	.338	Perforante (RUAG)	1.000	540	100	2016	Suisse
	.338	Scenar (Lapua)	3.000	1.720	770	2010	Finlande
	12,7 mm	Barrett	800	410	700	2016	États-Unis
	12,7 mm	Perforante incendiaire traçante pour Browning	5.500	100 (bande)	130 (bande)	2012	États-Unis
Munitions pour fusils à canon lisse	calibre 12	Antiémeute	3.400	120	368	n/d	Italie
	calibre 12	Ouverture de porte à la chevrotine	850		90	n/d	Italie
	calibre 12	Cartouche à balle	9.000	260	1.164	n/d	Italie
Grenades	40 mm	40 x 46 mm HE DP92	1.000	228	313	2011	Allemagne
	40 mm	40 x 46 mm fumigène	1.000	42	0	2011	Allemagne
	40 mm	40 x 53 mm hautement explosive double usage	500	0	385	2015	Allemagne
	40 mm	40 x 53 mm signature d'impact	520	0	500	2011	Allemagne
	40 mm	40 x 46 mm CS gas	1.200	0	10	2011	Allemagne
	40 mm	40 x 46 mm DM 118A2 traçante d'entraînement	1.500	475	1.582	2009	Allemagne

Remarque : n/d = non disponible

Comme l'indique la figure 1.4, la seule autre entreprise non occidentale à avoir remporté des contrats entre 2006 et 2009 a été Rafael en Israël et la valeur de ses contrats a représenté moins de 1 % de l'ensemble des contrats accordés par les sept pays occidentaux.

Les données sur les achats et la consommation de munitions d'armes légères et de petit calibre par l'armée italienne offrent un aperçu plus détaillé des acquisitions européennes, et notamment de la domination exercée par les entreprises occidentales sur les marchés occidentaux des munitions. Le tableau 1.11 contient des données sur l'allocation et la consommation de munitions d'une unité fortement spécialisée des forces armées italiennes. Il s'agit d'un «groupe opérationnel d'environ 30 soldats entraînés en Italie pendant six mois avant d'être déployés pendant six mois dans des zones d'opérations de grande intensité» (Persi Paoli, 2009).

En dépit des obstacles s'opposant à la pénétration des marchés étrangers, quelques sociétés en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord remportent des contrats auprès de gouvernements occidentaux et offrent des produits innovants qui pourraient accroître leur part de marché dans les pays occidentaux. STK, par exemple, produit une gamme complète de grenades sophistiquées qui ont suscité une grande attention sur le marché européen. Le gouvernement britannique a octroyé à STK près de 100 millions de dollars en contrats pour des grenades à fusil depuis 2007, et STK a remporté en 2009 un contrat de 10 millions de dollars pour des grenades de la part du gouvernement suédois (ASDNews, 2009). La société a également récemment remporté un contrat avec un gouvernement européen non spécifié pour ses munitions de surveillance⁴⁴ SPARCS⁴⁵. En 2010, la société présentera une munition de 40 mm à vitesse moyenne offrant une portée de 800 m, soit le double de la portée d'une cartouche basse vitesse type. Si l'on en croit un représentant de STK, la munition peut être tirée à partir de lance-grenades sous le canon courants et sera également plus précise dans la mesure où sa trajectoire est plus plate, la rendant moins sensible aux conditions atmosphériques comme le vent⁴⁵. De leur côté, Israel Military Industries et Rafael ont respectivement remporté des contrats pour des obus de mortier de 120 mm et des grenades d'ouverture de porte lancées au fusil (Simon).

Une troisième caractéristique du marché mondial des munitions d'armes légères mise en avant par les données est l'effet des conflits sur la consommation de ce type de munitions. À titre d'exemple, la valeur des achats d'obus de mortier par l'armée américaine est passée d'environ 126 millions de dollars par an en moyenne au cours des trois années fiscales précédant les guerres en Afghanistan et en Irak (1999-2001) à environ 218 millions de dollars par an entre 2005 et 2007. L'augmentation de la valeur des contrats attribués par l'armée australienne s'est avérée encore plus spectaculaire. Les achats australiens de munitions d'armes légères identifiées entre 1997 et 2000 se sont chiffrés à environ 27 millions de dollars au total, alors que les contrats accordés entre 2005 et 2008 ont atteint près de 88 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 300 %. Une explication de cette hausse réside dans le fait que de 2005 à 2008, entre 850 et 1.750 soldats australiens étaient déployés dans des zones de guerre actives en Irak et en Afghanistan (IISS, 1997-2009). Si entre 1997 et 2000, l'Australie a également déployé des troupes, celles-ci avaient pour rôle le maintien de la paix et n'étaient pas engagées dans des combats soutenus. Il est intéressant de noter que les achats australiens de cartouches de fusils sans recul sont passés d'environ 7 millions de dollars à 43 millions de dollars entre ces deux mêmes périodes.

Des données détaillées sur les achats et importations de munitions d'armes légères par d'autres gouvernements que ceux des 11 pays identifiés précédemment s'avèrent souvent difficiles à obtenir. Néanmoins, des articles de presse sur de récents contrats et des informations rassemblées par des experts nationaux ont permis de mettre quelque peu en lumière les transferts de munitions en dehors des 11 pays. Les recherches effectuées pour ce chapitre suggèrent que les producteurs nationaux dominent également bon nombre des principaux marchés nationaux non occidentaux, comme le démontre la dépendance quasi-totale de l'armée russe envers les munitions d'armes légères produites sur son territoire national.

Des sources familiarisées avec les forces armées chinoises, indiennes et pakistanaises rapportent que celles-ci se procurent également la quasi-totalité de leurs munitions d'armes légères auprès de producteurs nationaux⁴⁶.

L'analyste russe Maxim Pyadushkin soutient que le motif de la domination des sources nationales de munitions d'armes légères dans la Fédération de Russie est double:

- 1) *il n'y a pas d'armes légères de fabrication étrangère en service [dans] les forces armées et [...] agences paramilitaires, et*
- 2) *l'industrie locale de la défense est toujours en mesure [de produire] tous les types de munitions pour les armes légères utilisées par l'armée russe et les agences des forces de l'ordre (Pyadushkin, 2009, p. 3).*

Peu d'entreprises en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord remportent des contrats auprès de gouvernements occidentaux.

Des articles de presse offrent un aperçu des schémas d'approvisionnement (très différents) des pays en situation de conflit et de ceux qui sont dans l'interdiction d'importer des munitions d'armes légères de producteurs occidentaux. Ces pays se tournent vers la Chine et des fournisseurs régionaux plus modestes pour leurs achats de munitions d'armes légères. Le Myanmar, frappé d'un embargo américain et européen sur les armes depuis près de 20 ans, s'est ainsi tourné vers des producteurs non occidentaux, notamment le Vietnam, le Pakistan et peut-être la Chine pour ses munitions d'armes légères. En 2001, il a acheté au Vietnam 50.000 bombes de mortier de 82 mm pour un montant de 2 millions de dollars (Karniol, 2001)⁴⁷. La Chine a également fourni de grandes quantités de munitions d'armes légères au Sri Lanka, qui sort tout juste de 26 ans de guerre civile. L'armée sri-lankaise aurait signé un accord avec la société chinoise Poly Technologies en 2007 pour plus de 120.000 obus de mortier de 81 et 120 mm, 2.000 grenades autopropulsées et d'autres munitions encore. À eux seuls, les obus de mortier auraient coûté 14 millions de dollars (Karniol, 2007). D'autres récents importateurs de munitions d'armes légères chinoises incluent la monarchie népalaise – dont les actions anti-démocratiques ont incité certains pays à interrompre leurs ventes d'armes au Népal – et le Zimbabwe, qui est sous le coup de plusieurs embargos sur les armes nationaux et multilatéraux (Sangraula, 2006, p. 4; Davis, 2005; Beresford, 2008).



AVANCÉES TECHNOLOGIQUES AU NIVEAU DES MUNITIONS POUR ARMES LÉGÈRES

Les récentes avancées technologiques au niveau des munitions d'armes légères peuvent être aussi bien banales⁴⁸ que véritablement révolutionnaires.

Certaines de ces avancées pourraient en venir à modifier profondément non seulement les champs de bataille mais aussi le commerce international de munitions d'armes légères, y compris le commerce illicite.

Des progrès technologiques améliorent notamment la portée, la précision et le pouvoir meurtrier des grenades à fusil. L'intégration d'un contrôle de flux à micro-adaptation (petites projections d'air modifiant la trajectoire de la grenade en vol) pourrait pratiquement doubler la portée réelle des grenades tirées depuis des lance-grenades courants (Kucera, 2005). De même, des grenades tirées à partir du système IAWS (*Individual Airburst Weapon System*) permettraient aux utilisateurs de toujours toucher des cibles partiellement cachées et distantes de 500 mètres avec une seule munition programmée par ordinateur (ATK, n.d.b). D'autres avancées créent de toutes nouvelles fonctions pour les grenades sur les champs de bataille, par exemple en matière de surveillance. Les systèmes SPARCS de STK sont par exemple constitués d'une caméra équipée d'un parachute pour «capturer des images aériennes stratégiques en cours de descente et les transmettre à un récepteur, à un PDA [assistant numérique personnel] ou à un ordinateur portable au sol» (Minnick, 2009).



Soldats libanais assis sur des caisses de munitions dans un camion de transport en route vers le camp de réfugiés palestiniens de Nahr-al-Bared, Liban, juin 2007.
© David Furst/AFP

Les principales avancées technologiques au niveau des obus de mortier incluent le guidage de précision⁴⁹, une portée étendue (moyennant vol plané ou propulsion des roquettes), et des ogives pouvant contenir toute une série de charges, notamment des sous-munitions⁵⁰ (Bonomo et al., 2007, p. 37). D'autres projets – tels que le lâcher d'obus de mortier de véhicules aériens sans pilote et le lancement de véhicules aériens sans pilote à partir de tubes de mortier – illustrent le mélange original de plateformes et munitions qui rendent un peu floues les distinctions entre les systèmes d'armement.

Implications pour le commerce international

Ces avancées pourraient avoir des conséquences importantes au niveau du commerce international. Une plus grande précision et la nécessité d'un entraînement moins important pourraient entraîner des réductions significatives de la quantité de grenades et mortiers importés, bien que le coût unitaire plus élevé de ces articles implique que la valeur totale du commerce international de ce type de munition pourrait ne pas connaître de diminution spectaculaire⁵¹. Les exportateurs de ces nouvelles munitions pourraient également assister à une nette hausse de leur part du commerce international; pour autant que leurs performances soient à la hauteur des promesses des fabricants, les armes présenteront un attrait aussi bien financier que militaire pour les clients potentiels. Non seulement les nouvelles munitions offrent de meilleures performances d'un point de vue militaire que leurs homologues et présentent un encombrement logistique plus réduit, mais elles peuvent de surcroît remplacer des armes plus onéreuses dans certaines circonstances, avec des économies substantielles à la clé pour l'importateur. Plutôt que d'éliminer un sniper embusqué sur un bâtiment au moyen d'une bombe guidée coûtant des milliers de dollars, les troupes armées de grenades explosives sophistiquées pourraient «obtenir le même résultat avec une munition à 25 USD» (Osborn, 2009)⁵².

Le pouvoir meurtrier et la simplicité d'utilisation de ces systèmes pourraient également attirer l'attention des trafiquants d'armes et de leurs clients⁵³. Certains de ces systèmes sont extrêmement précis, n'exigent qu'un entraînement minimal et peuvent rapidement être assemblés et utilisés, minimisant ainsi le risque de capture. Toute personne disposant d'un minimum d'entraînement avec des mortiers pourrait diriger avec précision une salve d'obus de mortier de 120 mm guidés par GPS et remplis de sous-munitions vers une zone densément peuplée distante de maximum 11 km (Bonomo et al., 2007, p. 71-75). De même, dans la mesure où le système IAWS programme automatiquement ses grenades pour exploser à une distance optimale de la cible, «seules deux étapes sont nécessaires à l'opérateur pour toucher la cible» (Bonomo et al., 2007, p. 13). Ironiquement, la technologie avancée qui rend ces armes et munitions si meurtrières peut également les rendre plus contrôlables. Un rapport de la RAND Corporation de 2007 identifie plusieurs contrôles techniques qui, s'ils étaient appliqués aux systèmes de guidage et d'armement des ogives utilisés dans ces armes, limiteraient leur période et emplacement d'utilisation (Bonomo et al., 2007, p. 87-96). S'ils venaient à être largement adoptés et combinés avec des solides contrôles des transferts et une réelle sécurité des stocks, ces contrôles techniques pourraient endiguer le commerce illicite pour la prochaine génération de munitions d'armes légères..

CONCLUSION

Ce chapitre cherchait à combler certaines lacunes au niveau de notre compréhension du commerce autorisé de munitions d'armes légères et de petit calibre – un composant important du commerce plus vaste des armes légères et de petit calibre, pouvant jouer un rôle clé dans la limitation de la violence armée. À cet effet, le chapitre propose un examen approfondi des données existantes sur les transferts de munitions, tout en offrant également une estimation de la valeur des transferts non reflétés dans les données transmises à Comtrade. Les données de Comtrade révèlent que le commerce annuel déclaré de munitions d'armes de petit calibre se chiffrait à environ 1,6 milliard de dollars en 2007 que la valeur des cartouches de petit calibre et de leurs pièces détachées représentait 960 millions de dollars sur cette somme et que les munitions pour fusils à canon lisse et leurs pièces détachées représentaient 641 millions de dollars. Au vu du grand nombre de pays qui fournissent des rapports sur leurs munitions d'armes

de petit calibre en 2007, il est probable que ces chiffres reflètent la plupart des transferts dans le monde. Plusieurs États exportateurs et importateurs ne fournissent cependant pas à Comtrade de données sur leurs transferts de cartouches de petit calibre. Ce commerce non déclaré a été estimé à environ 169 millions de dollars en 2007.

Le commerce international de munitions d'armes légères apparaît considérablement moins transparent que le commerce de munitions d'armes de petit calibre. Comme expliqué précédemment, dans Comtrade et la plupart des rapports sur les exportations d'armes, les données sur les munitions d'armes légères sont regroupées avec des données sur d'autres articles, ce qui les rend inutiles dans le cadre de ce chapitre. Cette étude utilise donc des données d'autres sources pour évaluer le commerce annuel de munitions d'armes légères, dont la valeur est estimée à 2,5 milliards de dollars. L'estimation combinée de 4,3 milliards de dollars pour les transferts autorisés de munitions d'armes légères et de petit calibre (déclarés et non déclarés) confirme que l'estimation antérieure de 4 milliards de dollars pour l'ensemble des armes légères et de petit calibre et de leurs pièces, accessoires et munitions constituait une réelle sous-estimation⁵⁴.

Ce nouveau chiffre des transferts de munitions demeure une estimation en raison de l'absence soutenue de données détaillées sur les importations et exportations, particulièrement au niveau des munitions d'armes légères. Ces obstacles à une meilleure compréhension du commerce international des munitions d'armes légères et de petit calibre ne sont toutefois pas insurmontables. L'utilisation dans cette étude de données sur les achats publics a permis de combler certaines lacunes importantes dans nos connaissances et les auteurs ont présenté la méthode permettant d'utiliser ces données pour en déduire par extrapolation un aperçu plus complet des importations mondiales. De futures recherches permettront de perfectionner et d'améliorer cette méthode. Des améliorations, même modestes, au niveau des rapports gouvernementaux sur les transferts de munitions et du partage d'informations entre les gouvernements, l'industrie et la société civile pourraient avoir des conséquences importantes au niveau de notre compréhension de la quantité de munitions achetées et de leurs destinataires. Étant donné le rôle essentiel que jouent les munitions dans le lancement et la prolongation de la violence armée, le moment n'est-il pas venu de les faire sortir des ténèbres? ■

LISTE D'ABRÉVIATIONS

AED	Agence européenne de défense
ATK	Alliant Techsystems
Comtrade	Base de données statistiques des Nations unies sur le commerce des marchandises
NISAT	Initiative norvégienne sur les transferts d'armes légères
OMC	Organisation mondiale du commerce
STK	Singapore Technologies Kinetics
TED	<i>Tenders Electronic Daily</i> (base de données)
UE	Union européenne

ANNEXES

En ligne, à l'adresse <<http://www.smallarmssurvey.org/yearbook2010.html>>

Annexe 1.1 Exportations annuelles autorisées d'armes légères et de petit calibre pour les principaux exportateurs (exportations annuelles de plus de 10 millions de dollars), 2007

Cette annexe fournit des données de Comtrade sur les transferts d'armes légères et de petit calibre des principaux exportateurs en 2007.

Annexe 1.2 Importations annuelles autorisées d'armes légères et de petit calibre pour les principaux importateurs (importations annuelles de plus de 10 millions de dollars), 2007

Cette annexe fournit des données de Comtrade sur les transferts d'armes légères et de petit calibre des principaux importateurs en 2007.

Annexe 1.3 Méthodologie

Cette annexe propose un récapitulatif détaillé de la méthodologie utilisée dans le chapitre 1, «La sortie des ténèbres: le commerce mondial des munitions».

NOTES

- 1 Comme déclaré sur place à James Bevan, du Small Arms Survey, immédiatement après les échanges de coups de feu.
- 2 Par conséquent, il n'y a eu que relativement peu d'études évaluant le commerce autorisé de munitions. Glatz (2006) constitue une rare exception.
- 3 Voir par exemple Glatz (2006, p. 70-71), qui analyse Comtrade pour expliquer environ 700 millions de dollars de transferts annuels de munitions d'armes de petit calibre en 1999-2003.
- 4 Ce chapitre utilise le terme «occidentaux» pour faire référence à tous les membres de l'Union européenne, la Norvège, la Suisse, les États-Unis, le Canada et l'Australie.
- 5 Pour des informations supplémentaires, consultez les annexes en ligne de ce chapitre (tableaux des principaux exportateurs et importateurs pour 2007).
- 6 La définition des «armes de petit calibre» et «armes légères» utilisée par le Groupe d'experts est identique à la définition fréquemment utilisée dans le *Rapport du groupe d'experts gouvernementaux sur les armes légères* de 1997 (Assemblée générale des Nations unies, 1997).
- 7 L'écrasante majorité des registres déclarés par Comtrade et utilisés dans ce chapitre concernent des cartouches d'un calibre inférieur à 12,7 mm. Pourtant, vu que les catégories douanières standard internationales n'ont pas de seuil de calibre de référence, il est possible que certaines cartouches de 14,5 mm et de 20 mm ou plus encore soient incluses dans les données, particulièrement des cartouches utilisées dans des mitrailleuses (portables en groupe) et dans quelques modèle de fusils anti-matériel.
Dans le cadre de ce chapitre, les cartouches qui sont souvent ou uniquement utilisées avec des mitrailleuses lourdes et des fusils anti-matériel – souvent définis comme des armes légères – sont traitées comme des munitions d'armes de petit calibre car les informations douanières sur ces articles ne sont pas dissociés des munitions d'armes de petit calibre.
- 8 Les pièces détachées et composants des munitions d'armes de petit calibre incluent les balles, la grenaille, les bases, culots, bourres, revêtements et douilles. Les poudres propulsives sont envisagées de façon superficielle car les données de transfert de Comtrade ne dissocient pas les poudres propulsives des armes de petit calibre, des armes légères, des principales armes classiques et des autres usages non liés à l'armement.
- 9 Un motif semblable est fourni pour l'exclusion des canons des armes légères dans l'*Annuaire sur les armes légères* (2008, p. 10, encadré 1.2).
- 10 Un exemple en est l'arme anti-char légère M72.
- 11 Sont également exclues les roquettes portables en groupe mais qui ont été conçues pour être utilisées dans des systèmes généralement non classés dans la catégorie des armes légères.
- 12 Pour plus d'informations sur Comtrade, notamment ses limitations, voir l'*Annuaire sur les armes légères* (2009, p. 10).
- 13 Ces données ne sont pas toutefois exemptes d'aléas et de limitations, comme le signale Khakee (2005).
- 14 Voir annexe 1.3 pour une liste complète des sources.
- 15 Les gouvernements d'Irlande (ministère de la Défense) et de Suède ont été particulièrement communicatifs. Tous deux ont fourni des informations détaillées sur les achats de munitions d'armes légères au cours des dernières années et ont répondu rapidement à plusieurs questions sur ces données. Des informations détaillées ont également été fournies par le gouvernement britannique en réponse à une demande sur la liberté d'information.
- 16 Voir annexe 1.3 pour une liste complète des sources.
- 17 La défense nationale couvre l'un des deux paragraphes de l'article XXIII de l'accord de l'OMC, qui aborde les exemptions; les réglementations de l'UE sur les marchés publics présentent une exemption spécifique pour les armes, munitions et matériel de guerre destinés à des fins militaires (Union européenne, 1997).
- 18 Les exportations nationales d'armes incluent des informations que les États de l'UE ont fournies au Rapport annuel de l'UE sur les exportations militaires (Conseil de l'UE, 2009).
- 19 Pour le Baromètre 2010, qui couvre les activités d'exportation de 2008, les principaux importateurs et exportateurs ont été identifiés au moyen des données de 2007 et 2008.
- 20 Pour une analyse approfondie, voir Lazarevic (2010a).
- 21 Correspondance avec un responsable militaire américain, octobre 2009.
- 22 Si l'on en croit le *New York Times*, le gouvernement albanais a reçu 22 USD par lot de 1 000 munitions vieillissantes (Chivers, 2008). Il convient de noter que cette estimation provient d'une seule source.
- 23 Pour plus d'informations, voir Marsh (2005) et Khakee (2005, p. 98-99).
- 24 Voir annexe 1.3 pour une liste complète des sources.
- 25 Les données sur le pays africain sans nom ont été fournies sous couvert de l'anonymat. Les données sur la France viennent de Gobinet (2009).
- 26 Les données sur la Suède n'ont pas été incluses car elles reflètent uniquement les importations et pas les achats complets (c'est-à-dire les importations et acquisitions nationales).
- 27 Les données sur la taille des forces armées et les dépenses militaires proviennent de l'IISS (2009), du SIPRI (2009) et de la CIA (n.d.). Voir annexe 1.3 pour consulter les références bibliographiques complètes.

- 28 L'extrapolation est impossible en raison de facteurs tels que l'évolution des types et quantités d'armes légères achetées à mesure que la taille des forces armées augmentait pour passer d'une force armée purement défensive à une force utilisée pour faire face à des guerres offensives.
- 29 Certains pays ont été omis dans l'estimation en raison d'un manque de données sur la taille des forces armées ou sur les dépenses militaires. Il est fortement improbable que ces pays représentent un pourcentage significatif des transferts internationaux. Pour plus d'informations, voir annexe 1.3.
- 30 L'état de conflit a été déterminé à l'aide d'informations tirées de l'ensemble de données UCDP/PRIO sur les conflits armés (Gleditsch *et al.*, 2002); de Harbom, Melander et Wallensteen (2008); et du *Military Balance 2009* (IISS, 2009). La capacité de production a été déterminée à partir des données de *Jane's Infantry Weapons 2007-2008* (Jones et Ness, 2007) et de l'*Annuaire sur les armes légères 2008* (Small Arms Survey, 2008). Les références complètes sont fournies à l'annexe 1.3.
- 31 Le texte suivant sur la production de munitions d'armes de petit calibre est tiré de communications de l'auteur avec Pierre Gobinet, consultant au Small Arms Survey, août 2009.
- 32 Certaines installations peuvent être inactives ou fermées par leurs propriétaires.
- 33 Ce graphique diffère de Glatz (2006) dans la mesure où Glatz n'a pas utilisé les pièces détachées de cartouches pour fusils à canon lisse (Comtrade code 930629).
- 34 Au titre des réglementations de l'ONU, Taïwan n'est pas autorisé à faire rapport à Comtrade. L'analyse de ses informations douanières nationales (cf. annexe 1.3) indique que le chiffre des exportations de cartouches de petit calibre présenté dans ce chapitre ne constitue vraisemblablement pas une sous-estimation.
- 35 Israël a toutefois fourni des données sur ses transferts de cartouches de petit calibre à Comtrade en 2008.
- 36 Les écarts apparents dans les tableaux 1.5-1.10 au niveau des pourcentages du commerce mondial sont imputables à l'arrondissement des chiffres.
- 37 La catégorie 930629 de Comtrade inclut également les plombs des fusils à air comprimé, bien qu'ils ne constituent qu'une petite partie du commerce.
- 38 Ces pays ont été sélectionnés car ils avaient enregistré plus de 1.000 décès au combat en 2007, si l'on en croit l'ensemble de données UCDP/PRIO sur les conflits armés (Gleditsch *et al.*, 2002; Harbom, Melander et Wallensteen, 2008).
- 39 Même si les munitions non guidées sont guidées d'un point de vue physique/balistique, les termes «guidés» et «non guidés» sont fréquemment utilisés pour distinguer les armes/munitions dont la trajectoire peut être modifiée après le lancement (guidées) et celles pour lesquelles ce n'est pas possible (non guidées).
- 40 Ces résultats coïncident avec ceux d'une étude antérieure dans Brauer (2000) concernant la production d'armes classiques.
- 41 Ces pays sont la France, l'Italie, la Lettonie, la Slovaquie et le Royaume-Uni.
- 42 Pour une explication théorique, voir Brauer (2007).
- 43 SPARCS est l'abréviation de *Soldier Parachute Aerial Reconnaissance Camera System* (système parachuté de caméra de reconnaissance aérienne).
- 44 Entretien avec un représentant de STK, Washington, octobre 2009.
- 45 Entretien avec un représentant de STK, Washington, octobre 2009.
- 46 Entretiens de l'auteur avec des informateurs clés.
- 47 Bon nombre d'obus étaient apparemment défectueux et toute la commande a en fin de compte été renvoyée au fabricant, si l'on en croit *Jane's Information Group* (Karniol, 2001).
- 48 Un bon exemple en est le remplacement du soufre par du sucre dans les grenades fumigènes pour les rendre plus respectueuses de l'environnement et moins irritantes pour les troupes (Taylor, 2007).
- 49 Voir Small Arms Survey (2008, p. 27) pour plus d'informations sur les mortiers guidés.
- 50 La Convention sur les armes à sous-munitions interdit l'utilisation, la mise au point, la production, le transfert et la conservation de toute munition contenant des sous-munitions, à moins qu'elle ne lance des artifices éclairants, des fumigènes, des artifices pyrotechniques, qu'elle ne produise «des effets électriques ou électroniques», ou qu'elle ne possède des caractéristiques spécifiques (CCM, 2008).
- 51 Les développeurs israéliens d'une nouvelle grenade «intelligente» estiment qu'elle coûterait environ le double d'une grenade classique mais qu'elle serait aussi efficace que cinq grenades traditionnelles (*JM&R*, 2005).
- 52 Osborn cite le colonel américain Douglas Tamilio.
- 53 Des preuves disponibles suggèrent que la plupart des munitions d'armes légères parvenant sur le marché noir sont peu coûteuses et peu sophistiquées d'un point de vue technologique.
- 54 Voir l'*Annuaire sur les armes légères* (2009, p. 7).

BIBLIOGRAPHIE

- ASDNews (Aerospace & Defense News)*. 2009. «ST Engineering Secures Eur 8 M 40mm Ammunition Export Contract». 27 avril.
- Armée américaine (Département de l'armée des États-Unis). 2009. *Committee Staff Procurement Backup Book, Fiscal Year (FY) 2010 Budget Estimates: Procurement of Ammunition, Army*. <<http://asafm.army.mil/Documents/OfficeDocuments/Budget/BudgetMaterials/FY10/pforms/ammo.pdf>>
- Assemblée générale des Nations unies. 1997. *Rapport du groupe d'experts gouvernementaux sur les armes de petit calibre*. A/52/298 du 27 août. New York: Assemblée générale des Nations unies.

- . 1999. *Rapport du Groupe d'experts sur le problème des munitions et explosifs*. A/54/155 du 29 juin. New York: Assemblée générale des Nations unies.
- ATK (Alliant Techsystems, Inc.). n.d.a. «Small-Caliber Ammunition». Consulté le 12 janvier 2010.
<http://www.atk.com/customer_solutions_armamentsystems/cs_as_ma_sc.asp>
- . n.d.b. «Individual Airburst Weapon System (IAWS)». Consulté le 12 janvier 2010.
<http://www.atk.com/Customer_Solutions_MissionSystems/cs_ms_w_fp_IAWS.asp>
- Beresford, David. 2008. «Chinese Ship Carries Arms Cargo to Mugabe Regime: 77-tonne Load Includes Mortars, Rockets, and Millions of Ammunition Rounds». *Guardian*. 18 avril.
- Berman, Eric G. 2007. *Illicit Trafficking of Small Arms in Africa: Increasingly a Home-Grown Problem*. Document présenté lors de la consultation des experts GTZ-OCDE-UNECA de l'unité de soutien du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique. 14 mars.
<<http://www.oecd.org/dataoecd/33/25/38647866.pdf>>
- Bevan, James et Stephanie Pezard. 2006. «Basic Characteristics of Ammunition: From Handguns to MANPADS». Dans Stephanie Pézard et Holger Anders, eds., p. 17-45.
- Bonomo, James, et al. 2007. *Stealing the Sword: Limiting Terrorist Use of Advanced Conventional Weapons*. Santa Monica: RAND Corporation.
- Brauer, Jürgen. 2000. «Potential and Actual Arms Production: Implications for the Arms Trade Debate». *Defence and Peace Economics*, vol. 11, no 5, p. 461-480.
- . 2007. «Arms Industries, Arms Trade, and Developing Countries». Dans Todd Sander et Keith Hartley, eds. *Handbook of Defense Economics*, vol. 2. Amsterdam: Elsevier.
- CCM (Convention sur les armes à sous-munitions). 2008. Dublin, 30 mai. <<http://www.clusterconvention.org>>
- Chivers, C. J. 2008. «Supplier Under Scrutiny on Arms for Afghans». *The New York Times*. 27 mars.
- CIA (Central Intelligence Agency). n.d. *The World Factbook*. Consulté le 30 août 2009. <<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/>>
- Conseil de l'Union européenne. 2008. *Dixième rapport annuel établi en application du point 8 du dispositif du code de conduite de l'Union européenne en matière d'exportation d'armements*. Consulté le 12 janvier 2010.
<<http://www.consilium.europa.eu/showPage.aspx?id=1484&lang=fr>>
- . 2009. *Onzième rapport annuel établi en application de l'article 8, paragraphe 2, de la position commune 2008/944/PESC du Conseil définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires*. 2009/C 265/01.
<<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2009:265:FULL:FR:PDF>>
- COGR (Committee on Oversight and Government Reform). 2008. *The AEY Investigation*. Washington: COGR, Chambre des représentants des États-Unis. 24 juin. <<http://domex.nps.edu/corp/files/govdocs1/152/152208.pdf>>
- Davis, Anthony. 2005. «Nepal Buys Ammunition from China, Pakistan». *Jane's Defense Weekly*. 5 octobre.
- DID (*Defense Industrial Daily*). 2009. «South Africa's Denel Forced Into Strategic Shift». 23 juillet.
<<http://www.defenseindustrydaily.com/south-africas-denel-forced-into-strategic-shift-01200>>
- Forecast International. 2008. «Mortar Ammunition (International)». *Ordnance & Munitions Forecast*. Novembre.
- Glatz, Anne-Kathrin. 2006. «Buying the Bullet: Authorized Small Arms Ammunition Transfers». Dans Stephanie Pézard et Holger Anders, eds. Gleditsch, Nils Petter, et al. 2002. «Armed Conflict 1946-2001: A New Dataset». *Journal of Peace Research*, vol. 39, no 5, p. 615-637.
- Gobinet, Pierre. 2009. *Small Arms and Light Weapons Ammunition in France: An Initial Survey of Ammunition Manufacturing, Procurement, Allocation, and Transfers by French Law Enforcement and Military Services*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey. Août.
- Harbom, Lotta, Erik Melander et Peter Wallensteen. 2008. «Dyadic Dimensions of Armed Conflict, 1946-2007». *Journal of Peace Research*, vol. 45, n° 5, p. 697-710.
- IISS (Institut international des études stratégiques). 1997. *The Military Balance 1997/98*. Londres: Routledge.
- . 1998. *The Military Balance 1998/99*. Londres: Oxford University Press.
- . 1999. *The Military Balance 1999-2000*. Londres: Oxford University Press.
- . 2000. *The Military Balance 2000-2001*. Londres: Oxford University Press.
- . 2001. *The Military Balance 2001-2002*. Londres: Oxford University Press.
- . 2002. *The Military Balance 2002-2003*. Londres: Oxford University Press.
- . 2003. *The Military Balance 2003-2004*. Londres: Oxford University Press.
- . 2004. *The Military Balance 2004-2005*. Londres: Oxford University Press.
- . 2005. *The Military Balance 2005-2006*. Londres: Routledge.
- . 2007. *The Military Balance 2007*. Londres: Routledge.
- . 2008. *The Military Balance 2008*. Londres: Routledge.

- . 2009. *The Military Balance 2009*. Londres: Routledge.
- JMÉR (*Jane's Missiles and Rockets*). 2005. «Israel Develops "Smart" Grenade». 1er avril.
- Jones, Richard et Leland Ness. 2007. *Jane's Infantry Weapons 2007-2008*. Coulsdon, Surrey: Jane's Information Group.
- Karniol, Robert. 2001. «More Bombs from Vietnam for Myanmar». *Jane's Defense Weekly*. 25 juillet.
- . 2007. «Sri Lanka Chooses New Company to Supply Ammunition». *Jane's Defense Weekly*. 30 mai.
- Khakee, Anna. 2005. «Les transferts: pour une vision globale du problème». Dans *Small Arms Survey. Annuaire sur les armes légères 2005: Au cœur des conflits*. Bruxelles: GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, p. 97-123.
- Kucera, Joshua. 2005. «US Army Aims to Create Guided Grenade». *Jane's Defense Weekly*. 17 août.
- Lazarevic, Jasna. 2010a. *Transparency Counts: Assessing State Reporting on Small Arms Transfers*. Document occasionnel no 25. Genève: Small Arms Survey.
- . 2010b. *Small Arms Trade Transparency Barometer 2010*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Marsh, Nicholas. 2005. *Accounting Guns: The Methodology Used in Developing Data Tables for the Small Arms Survey*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Minnick, Wendell. 2009. «Singapore Pushes to Dominate 40mm Grenade Market». *Defense News*. 19 février.
- Osborn, Kris. 2009. «U.S. Army Testing New Small Arms». *Defense News*. 7 avril.
- OMC (Organisation mondiale du commerce). 1994. Accord sur les marchés publics. <http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/gpr-94.pdf>
- OMD (Organisation mondiale des douanes). n.d. *Harmonized System V2*. Consulté le 12 janvier. <<http://harmonizedsystem.wcoomdpublishings.org>>
- Persi Paoli, Giacomo. 2009. *Analysis of the Italian Procurement, Export, and Consumption of Small- and Large-Caliber Ammunition and Munitions*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey. 15 juillet.
- Pézard, Stephanie et Holger Anders, eds. 2006. *Targeting Ammunition: A Primer*. Genève: Small Arms Survey.
- Pyadushkin, Maxim. 2009. *LWA Production, Procurement, and Export in the Russian Federation*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey. 6 novembre.
- Richardson, Doug. 2008. «IMI Joins Forces with Raytheon to Develop 120 mm Mortar Munition». *Jane's Missiles & Rockets*, vol. 12, no 8. Août.
- Sangraula, Bikash. 2006. «Conflict Dampens Nepal Vote». *Christian Science Monitor*. 8 février.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm). 2009. *SIPRI Yearbook 2009: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford: Oxford University Press.
- Small Arms Survey. 2006. *Annuaire sur les armes légères 2006: des comptes à régler*. Bruxelles: GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, www.grip.org.
- . 2008. *Small Arms Survey 2008: Risk and Resilience*. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2009. *Annuaire sur les armes légères 2009: Les ombres de la guerre*. Bruxelles: GRIP, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité.
- Taylor, Keith. 2007. «Sugar-based Smoke in Colored Grenades Protects Soldiers, Environment». *Army News Service*. 3 mai.
- Union européenne. 1997. *Traité instituant la Communauté européenne (Version consolidée 1997)*. Article 296. <<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:12002E296:FR:NOT>>

REMERCIEMENTS

Auteurs principaux

Transferts autorisés: Patrick Herron (Small Arms Survey), Nicolas Marsh (PRIO), Matt Schroeder (FAS)
Baromètre de transparence du commerce des armes légères: Jasna Lazarevic (Small Arms Survey)

Collaborateurs

Transferts autorisés: Ana Ivelisse Aviles, James Bevan, Pierre Gobinet, David Isenberg, Giacomo Persi Paoli et Maxim Pyadushkin
Baromètre de transparence du commerce des armes légères: Thomas Jackson